L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 MAI 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MAMRY.
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 4 MAI.

UN DISCOURS DE M. BENTON.

Le discours de M. Benton sur le bill de Nebraska a causé une très vive sensation dans les cercles politiques de Washington. C'est dans la séance du 26 avril que le fougueux représentant du Missouri a fulminé l'anathème contre le projet de loi de M. Douglass. C'est là un rude adversaire pour le sénateur de l'Illinois : nous regrettons qu'ils ne siègent pas dans la même Chambre, car une lutte oratoire entre le vieux lion de l'Ouest et l'ambitieux aspirant à la candidature présidentielle offrirait le plus vif intérêt. Voici l'analyse du discours de M. Benton :

« Si un projet de nature à défendre la composition du Missouri avait été présenté à la Chambre par un membre des Etats à esclaves ou sous l'administration d'un président issu d'un de ces Etats, je l'aurais arrêté au seuil, j'aurais fait la proposition que prescrivent les règlements parlementaires pour repousser les sujets indignes de considérations. Mais le projet dont il s'agit émane d'un Etat libre, sous l'administration d'un président élu dans un Etat libre ; il m'a semblé alors convenable d'attendre et d'écouter ce que les représentants des Etats libres pouvaient dire en sa faveur. La proposition de renoncer à leur moitié du compromis venait de leurs rangs, et je ne voyais pas comment ceux du Midi pourraient refuser de l'accepter. C'était une question livrée à la merci des Etats libres qui sont en majorité. J'ai donc dû laisser agir, mais toutefois sans me laisser entraîner.

« Je dis que ce projet a surgi sous l'administration d'un président élu dans un Etat libre, mais je ne donne point à entendre que ce fonctionnaire soit en sa faveur. Si je connaissais son opinion à ce sujet, il ne me serait pas permis de la divulguer ici, car le seul moyen licite de communication entre le président et la chambre, ce sont les messages que le premier peut et doit nous envoyer périodiquement sur tous les sujets importants. C'est d'après ces messages seulement qu'il est permis de faire peser dans la discussion les opinions du président. Tout autre mode de communication lui est interdit et serait considéré comme une intervention illégitime et un attentat à la liberté des délibérations. Ce n'est pas seulement la corruption d'un membre qui constitue l'attentat à la liberté de la chambre, mais c'est encore toute tentative d'influer sur un membre par des considérations d'espérance, de crainte, d'affection, par l'attrait d'une récompense ou l'appréhension d'un châtiment. Cette loi parlementaire est aussi ancienne que le parlement anglais. »

Ici M. Benton rappelle les faits qui attirèrent à George III d'Angleterre le fameux vote de blâme de la chambre des communes. A l'égard de l'intervention des ministres, il rappelle le mépris que Burke éprouvait pour leurs opinions.

« Quant à celle des meneurs du congrès, qui prétendent faire adopter tous les projets qu'ils croient agréables à l'administration, je ne citerai ni Burke, ni la chambre des communes, je vous raconterai une petite fable ; vous savez que toute la valeur des fables gît dans leur morale. Celle ci est tirée du français, elle est intitulée : *l'Ane et son Maître*. C'est un âne à qui il prit fantaisie de faire peur à son maître. Il se revêt de la peau du lion et attend son maître au détour du chemin. Il veut alors rugir, il ne fait que braire. Celui qu'il avait voulu épouvanter saisit un bâton et casse la tête à maître Aliboron. Voilà la fable. Quant à la morale, c'est un avertissement donné à tous les ânes qui oseraient entreprendre d'effrayer leurs maîtres.... »

« Il s'agit ici d'effacer la ligne établie par le compromis du Missouri. C'est chose facile pour un avocat : un statut en révoque un autre ; ce point de vue étroit lui suffit. Il en est autrement d'un homme d'Etat. Celui-ci ne cherche point la légitimité de la révocation dans des livres de loi, mais il en rattache l'examen à celui de la politique de l'Etat. Il remonte aux circonstances qui ont fait adopter une loi et redescend jusqu'aux conséquences qui résulteraient de sa révocation.

« Le compromis de 1820 a servi à mettre fin à une controverse, son abrogation la ferait renaître. Il a donné au pays une paix de trente ans ; combien d'années de troubles sa révocation nous tient elle en réserve ? »

L'orateur passe en revue les trois compromis que la question de l'esclavage a nécessités.

« On dit que les actes de 1850 ont annulé, en le remplaçant, le compromis de 1820. S'il en est ainsi, pourquoi le traiter comme s'il existait encore ? S'il a été révoqué en 1850, pourquoi renouveler cette opération en 1854 ? A quoi bon tuer un mort ? Mais tous les discours prononcés en 1850, toutes les preuves verbales ou écrites accumulées à ce sujet démontrent qu'il n'en est rien, que le compromis est debout. On eut alors recours à un dernier subterfuge, celui de déclarer le compromis inconstitutionnel et nul en soi. On a évoqué le principe de non intervention du congrès dans les affaires territoriales. Ce prétendu principe est faux. Les territoires sont les enfants des Etats ; ce sont des mineurs dont les Etats doivent prendre charge jusqu'à ce que ces mineurs soient arrivés à la maturité nécessaire pour se constituer en Etats et se donner un gouvernement.

« Trois dogmes affligent aujourd'hui le pays, savoir : la souveraineté des *squatters*, la non-intervention et l'impuissance du congrès à restreindre l'esclavage dans les territoires. Ces trois dogmes, le projet les agite, mais il les fait s'entrechoquer ; il veut les élever, mais c'est l'un [illegible] l'autre, de sorte qu'il les abat tous trois. C'est un projet de contradictions. Il est indigne d'un homme, et aucune femme ne vivra jamais assez longtemps pour parler comme le projet. C'est un projet qui joue à la bascule, non pas comme ces enfants qui se livrent à cet innocent divertissement avec une planche placée sur un mur, mais au prix de la paix et de l'harmonie du pays et de l'exclusion du congrès de toutes les affaires importantes. Ce projet c'est un monstre amphibologique, ses écailles sont des contradictions, sa queue un proviso Badger. »

Ici le marteau du président annonce que l'heure est expirée. Cependant, après un feu croisé de réclamations et d'objections, la curiosité prévaut, et M. Benton reprend son discours.

« On m'a arrêté à l'amphibologie. C'est un défaut qui suffit pour faire rejeter un projet non seulement par le congrès, mais par le Président. Jackson en a donné l'exemple. C'était la dernière nuit du dernier jour de sa dernière administration, il était onze heures quarante-cinq minutes ; le congrès lui envoie un projet pour l'abolition de la circulation des espèces et l'inauguration des billets de milliers de banques locales, comme monnaie du gouvernement fédéral. Un projet si peu louable n'était que paraphrases et circonlocutions. Le Président n'y peut rien comprendre, il le communique à son attorney-général, qui ne peut le déchiffrer. Alors il le renvoie au sénat, avec un message où il déclare ne pouvoir signer un projet amphibologique.

« Dans le projet en question, la souveraineté du peuple n'est que la parodie de ce principe. Il ne reçoit point des populations, mais il leur donne une organisation, et quelle organisation ! On leur dénie la liberté d'élection, la liberté du vote, le choix de leurs lois, elles sont soumises au contrôle ultérieur d'un pouvoir qu'elles n'ont pas élu. On leur permet tout simplement le droit de ne pas rejeter ou d'admettre l'esclavage.

« Les maîtres d'esclaves ne feront, en émigrant, que risquer leur propriété. Ils seront en minorité, ils auront tout à perdre et rien à gagner. Je déplore la présentation d'un projet qu'aucune pétition d'homme vivant n'a évoqué, et qu'aucun mémoire n'a soutenu depuis son apparition. Ce silence du Midi est plus expressif que tous les discours du monde. Il est de bon augure pour l'harmonie de l'Union, il prouve que les troubles du pays viennent des brouillons politiques, tandis que les masses passives nous garantissent la sécurité. »

EUROPE.

Nous avons reçu hier nos journaux européens apportés par l'*Arabia* : ils vont jusqu'au 15 avril pour Liverpool et jusqu'au 13 pour le continent.

Toujours absence de nouvelles certaines du théâtre de la guerre. On sait seulement, par les déclarations de lord Clarendon à la Chambre des Lords, que les amiraux se sont mis en rapport avec le commandant de l'armée turque à Kustendje, et que la division anglo-française qui croise dans ces parages se tient prête à porter secours aux Turcs, en cas de besoin. Kustendje est une petite place du littoral de la mer Noire, entre Kavarna et les bouches du Danube. C'est là qu'aboutit, du côté de la mer, le rempart de Trajan, près duquel les Turcs se concentrent, comme on sait, pour arrêter les Russes s'ils veulent sortir de la Dobrutscha et marcher en avant.

Toutefois, des lettres de Constantinople assurent que le gouvernement turc a transmis à Omer Pacha l'ordre de ne pas risquer d'opérations importantes avant l'arrivée des troupes anglo-françaises. Si pourtant les Russes marchaient en avant vers Andrinople, Omer-Pacha devrait-il les laisser s'avancer impunément jusqu'où il leur plairait d'aller ? Il est difficile de le croire.

Les dernières dépêches disent aussi que les flottes qui croisaient devant Kavarna se sont dirigées vers Sebastopol, sans doute pour chercher la flotte russe, si elle est sortie de ce port. Dans tous les cas, les amiraux auront probablement laissé quelques frégates dans les parages de Kustendje.

On s'étonnait, après la sommation adressée par les amiraux alliés au gouverneur russe, d'avoir à débarrasser la Soulina des entraves apportées à la navigation, de ne pas apprendre que quelques vapeurs des escadres avaient détruit de force ces obstacles, ainsi que la menace en avait été faite. Une correspondance particulière de la mer Noire, en date du 27 mars, citée par la *Patrie*, expliquerait cette inaction des flottes par la satisfaction qu'aurait donnée le gouverneur russe à la demande des amiraux. Il aurait fait savoir, dit cette lettre, que Soulina avait été débarrassée de tout obstacle et que la navigation était aujourd'hui complètement libre.

On avait répandu le bruit que le colonel Dieu, attaché à l'état major d'Omer-Pacha, avait été tué. La *Patrie* révoque en doute cette nouvelle, en se fondant sur ce que l'on ne pourrait avoir encore la nouvelle de ce triste événement, si véritablement il avait eu lieu le 30 mars, comme on l'a annoncé.

Les dernières nouvelles de Constantinople transmises par le télégraphe sont du 5 avril et parlent de réjouissances célébrées dans cette ville, à l'occasion d'avantages remportés par les troupes ottomanes sur les bords du Danube. On croit qu'il s'agit de très-sérieuses escarmouches qui ont eu lieu à Simnitza, près de Giurgevo. On sait que les Turcs ont, de leur côté, franchi le Danube sur ce point et qu'ils ont fait éprouver d'assez fortes pertes aux Russes. Pendant,

après plusieurs jours de combats, ils seraient, dit-on, sur la rive droite, soit volontairement soit forcément.

D'après une dépêche de Trieste, en date de 11 avril, les dernières nouvelles de Grèce annoncent que Ali-Pacha, à la tête de trois mille hommes de troupes régulières, a battu les Grecs insurgés près de Janina. Grivas était en fuite.—Quoiqu'il en soit, l'insurrection ne fait plus de progrès et tout indique que ce mouvement est sur le point d'avorter. Les déprédations commises par les insurgés paraissent être pour beaucoup dans ce résultat. Il paraît que, sur le refus des représentans de la France, de l'Angleterre et la Belgique de prendre sous leur protection les sujets Grecs habitant Constantinople, M. Metaxas, ministre de Grèce, s'est adressé pour cet objet, avant de quitter la Turquie, au ministre des Etats-Unis. On ignore encore quelle aura été la réponse de ce diplomate. On sait, du reste, que tous les Grecs devront quitter l'Empire ottoman dans un délai déterminé.

Le 9 une corvette à vapeur française a rallié à Helsingoer le vaisseau l'*Austerlitz*. Tous deux vont se joindre sans doute bientôt à la flotte anglaise qui rallieront également avant peu les vaisseaux partis dernierement de Brest.

La revue passée à Paris le 12 avril en l'honneur du duc de Cambridge a été des plus brillantes.

Ainsi qu'on l'avait annoncé, lord Aberdeen à la Chambre des Lords et lord John Russell à la Chambre des Communes, ont déclaré dans la séance de mardi que, vu les circonstances graves au milieu desquelles on se trouve à l'extérieur, le gouvernement croyait devoir retirer le bill de réforme, le moment étant inopportun pour le discuter. La déclaration de lord John Russell a été accueillie par des bravos unanimes. Les Chambres se sont ajournées au 27 avril.

Les nouvelles de Copenhague du 9 avril n'annoncent pas encore la fin de la crise ministérielle. Diverses listes circulent, mais aucune n'a jusqu'à présent de caractère officiel.

Nous lisons dans l'*Indépendance Belge*, du 12 avril :

Malgré les nouvelles favorables connues depuis deux jours, en ce qui concerne l'accord des deux grandes puissances allemandes avec les puissances occidentales, la Bourse de Paris a continué hier son mouvement de baisse, et celle de Londres, qui s'était fortement améliorée lundi, a cédé elle aussi, hier, à des appréhensions qui ne sont pas nettement définies.

Quant au fait même de l'accord des quatre grandes puissances, nous nous en tenons à ce que nous avons dit ces jours derniers. Il est positif que l'Autriche, qui penche plus vers l'Occident que la Prusse, a entraîné cette dernière à signer le protocole du 8 avril, mais n'a pu la déterminer à signer une convention formelle avec les deux puissances maritimes. Il paraît positif également que si, dans ce protocle du 8 avril, les quatre puissances rappellent que leur but commun est l'intégrité de l'empire ottoman ; si elles reconnaissent que la guerre déclarée à la Russie par la France et l'Angleterre est fondée en droit ; si elles s'engagent à ne conclure individuellement avec la Russie aucun arrangement en opposition avec les principes posés en commun et le but qu'elles se proposent toutes d'atteindre ; si même chacune des quatre puissances prend l'engagement de ne recevoir ou de ne faire aucune proposition sans en donner connaissance aux autres signataires du protocole, il n'en paraît pas moins positif, disons-nous, que ce document ne contient aucun engagement de la Prusse et de l'Autriche en ce qui concerne leur concours actif, et que les deux puissances allemandes restent, par conséquent, absolument maîtresses d'attendre et de choisir l'heure et les moyens de leur intervention, si une intervention leur paraît être dans leur propre intérêt. Voici, croyons-nous, ce que l'on peut dire avec certitude sur le protocole du 8 avril.

On lit dans le même journal :

L'entrée des Autrichiens dans la province de Servie est imminente. On dit, toutefois, que la Porte la verrait de très-mauvais œil. Mais si l'Angleterre et la France l'acceptent, bon gré malgré, le gouvernement turc devra la subir sans protester. Cette répugnance de la Porte à laisser occuper la Servie par les Autrichiens témoigne qu'elle envisage cette occupation comme elle nous paraît, en effet, devoir être envisagée : ce n'est pas un acte hostile à la Russie, ni une mesure destinée à favoriser les opérations des armées alliées contre les troupes russes : c'est une mesure de précaution que prend l'Autriche au point de vue de ses intérêts particuliers et des éventualités que la lutte peut entraîner en Orient.

On écrit de Hambourg sous la date du 10 avril :

Le télégraphe vous aura appris qu'une partie de la flotte anglaise a pénétré enfin assez loin dans la mer Baltique, en passant devant Bornholm, la dernière île danoise dans ces parages. L'ordre d'aller immédiatement en avant, transmis par le gouvernement anglais à l'amiral Napier, qui avait été porté par le courrier dont je vous ai annoncé le passage en toute hâte par notre ville.

Ce qui peut ainsi avoir contribué à hâter le mouvement de la flotte, c'est la détermination connue aujourd'hui du gouvernement russe d'abandonner plusieurs des ouvrages de défense qu'on ne sait pas suffisants pour repousser, avec quelques chances de succès, les attaques d'une flotte aussi formidable. On peut ainsi prévoir l'occupation prochaine de quelques îles d'Aland par les troupes anglaises de débarquement.

Il semble ressortir des mouvements continuels des troupes en Russie autant qu'il est possible de les constater, que l'Empereur, au lieu de les diviser sur plusieurs points à la fois, ce qui pourrait neutraliser leur action, a adopté le plan de les masser en corps considérables en leur assignant des positions choisies et qui peuvent présenter aux attaques une formidable défense.

Le même correspondant ajoute sous la date du 11 :

Je vous ai annoncé que l'empereur Nicolas, dans la prévision que les ouvrages érigés sur les côtes des îles d'Aland ne seraient pas en état de résister aux attaques de la flotte anglaise, avaient ordonné à toutes les troupes qui se trouvaient dans les forts, de les évacuer promptement, en emportant tous les matériaux de guerre, ustensiles, canons, etc.

Les lettres du 6, apportées par le bateau à vapeur de Stockholm, confirment pleinement cette nouvelle, en ajoutant que l'empereur avait aussi ordonné à tous les pilotes et à tous les hommes valides d'émigrer sur la terre ferme, en Finlande, en se chargeant de tous les objets transportables, et de conduire également dans les ports de terre ferme tous les navires petits et grands, bateaux, chaloupes, etc. Il est même ordonné, dans le cas où le transport de ces bâtimens ne pourrait plus s'effectuer, de les couler bas, ou de les détruire de manière à ce qu'il n'en reste plus vestiges. Ce même système de défense nationale et de destruction volontaire est organisé et sera suivi, quelles qu'en soient les conséquences, sur toute l'étendue du littoral russe à commencer de Helsingfors jusqu'à Cronstadt, et d'autre part à Sébastopol.

Le *Times* confirme dans quelques lignes très violentes le fait de la saisie du mobilier de sir G. Hamilton Seymour à Saint-Pétersbourg. Il rappelle à ce sujet la conduite du czar Paul, qui, lorsque l'Angleterre lui déclara la guerre, fit saisir tous les navires marchands qui se trouvaient dans la Newa et se vengea de la fuite de deux de ces vaisseaux en brûlant tous les autres. D'après le *Times*, cet acte de l'empereur Nicolas est une vengeance de la publication de la correspondance secrète, et une vengeance qui jure avec la promesse solennellement faite par le comte de Nesselrode lorsqu'il disait à M. de Michele : « Je vous donne ma parole de gentleman, que la propriété des sujets anglais à Saint-Pétersbourg sera sacrée pour vous. »

Les quelques détails qu'on va lire sont extraits d'une lettre adressée à un de ses amis qui a bien voulu nous la communiquer, par un officier russe faisant partie d'un des corps qui occupent en ce moment la Dobrutscha :

« Nous avons passé le Danube à Braïlow le 23 mars. Le général Kotzebue, chef de l'état-major général, dirigeait le passage en personne, et le prince Gortchakoff surveillait l'ensemble des opérations. Le coup-d'œil était magnifique. La journée était belle, le soleil dans toute son ardeur, lorsque trois bâtimens à voiles et une quantité innombrable de barques se détachèrent de la rive gauche pour transporter trois bataillons de régiment de Zamosc ; les volontaires grecs étaient dans quatre grandes barques séparées. Nos batteries soutenaient de leur feu le passage des troupes.

« La chaloupe qui portait le général Kotzebue et dans laquelle je me trouvais moi-même, toucha la première la rive turque, nous sautâmes à terre sans rencontrer de résistance ; mais bientôt les tirailleurs turcs parurent sur tous les points à la fois. Leurs batteries ouvrirent également un feu bien nourri.

« Nous n'avions pas encore d'artillerie, mais le général Kotzebue n'en continua pas moins à faire avancer les troupes, se tenant lui-même avec le plus grand sangfroid au milieu de la ligne des tirailleurs. Tout le monde lui rend justice pour le talent et l'habileté avec lesquels il a dirigé l'opération du passage. Enfin on débarqua quelques pièces qui commencèrent à riposter au feu de l'ennemi.

« La fusillade dura trois heures, jusqu'à la tombée de la nuit, pendant que nos troupes continuaient à débarquer sur la rive droite du Danube. Le 24, je fus chargé de faire une reconnaissance avec un détachement de Cosaques. Les Turcs avaient abandonné leurs retranchemens pendant la nuit ; nous comptons une vingtaine de morts. Leur perte a été plus forte que la nôtre, car de notre côté nous n'avions que cinq hommes tués.

« Le pont étant jeté sur le Danube, la cavalerie commença à passer.

« Lorsque nous avançâmes vers Matschin, nous apprîmes que les Turcs avaient évacué cette forteresse, et nos troupes l'occupèrent sans coup férir.

« Pendant que nous opérions notre passage, deux autres colonnes s'avancèrent également, l'une près de Galatz, sans éprouver de résistance, et l'autre à Toultscha, où le combat fut vif, et nous enlevâmes neuf canons à l'ennemi. »

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* publie, dans son numéro du 24 mars (5 avril), deux rescrits adressés par l'empereur de Russie, l'un au prince Woronzoff, l'autre au prince Gortchakoff.

Dans le premier, le czar exprime au prince Woronzoff sa reconnaissance pour les brillants services rendus par cet officier dans son commandement en chef de l'armée du Caucase, qu'il a exercé pendant neuf ans ; S. M. regrette que l'état de santé du prince l'oblige à quitter momentanément ce commandement, et elle exprime le désir qu'il puisse bientôt le reprendre.

Le second rescrit, adressé au prince Gortchakoff, est ainsi conçu :

« Prince Michel Dmitriévitch !

« Par le brillant passage du Danube, effectué le 11 de ce mois, vous avez couronné les armes russes d'une nouvelle gloire. Les troupes, sous votre commandement en personne, ayant effectué, sur trois points, le passage sur la rive droite de ce fleuve, ont enlevé d'assaut plusieurs redoutes ennemies. Troublés par notre audacieuse attaque, les Turcs ont fui et nous ont abandonné sans coup férir les forteresses de Toultscha et de Matschin, défendues par des garnisons de quinze mille hommes. Voyant dans cet exploit un gage de nos futurs succès contre les ennemis de la sainte religion et de la patrie, je vous charge d'exprimer à nos braves troupes, ainsi qu'à leurs vaillants chefs, ma gratitude la plus sincère. En vous conférant en même temps en témoignage de ma cordiale reconnaissance pour vos services distingués, mon portrait enrichi de diamants, pour être porté à la boutonnière, je demeure invariablement votre affectionné,

« Signé : NICOLAS.

« Saint-Pétersbourg, le 21 mars 1854. »

On écrit de Vienne sous la date du 10 avril :

La nouvelle du jour, c'est la signature du protocole par lequel les quatre puissances maintiennent la base des conférences de Vienne. Comme le remarque à ce sujet la *Correspondance autrichienne*, la guerre déclarée par la France et l'Angleterre à la Russie avait changé la position des premières puissances dans la conférence de Vienne ; il s'agissait donc de constater que cela n'avait en rien altéré l'accord des quatre cabinets basé sur les principes proclamés par eux. Par là est de nouveau reconnu le principe de l'intégrité de l'empire ottoman, dont la condition essentielle est l'évacuation des Principautés ; comme aussi les quatre puissances manifestent l'intérêt commun qu'elles prennent à l'amélioration du sort des sujets chrétiens de la Porte.

Si je suis bien renseigné, deux cas seraient reconnus comme *casus belli*, celui où l'existence de la Turquie serait menacée, notamment par le passage du Balkan, et celui, où serait menacée son intégrité, comme par le refus de l'évacuation des Principautés.

Quant au premier point, on croit savoir ici que les Russes n'ont pas l'intention de franchir le Balkan. Quant à l'évacuation des Principautés, nul doute que la Russie n'y fasse pas le moindre obstacle dès que la paix aura été signée ; ce qui vient d'être confirmé de nouveau par le czar dans la mission confiée au duc de Mecklembourg.

On voit donc par tout ceci que l'Autriche n'a pas, à proprement parler, pris d'engagement *nouveau* ; et que le pas qu'elle vient de faire est plutôt un pas vers la paix.

Maintenant, quand on ajoute que les Autrichiens entreront en Servie en même temps que les Russes, si ceux-ci y entrent, je n'ai pas de peine à le croire ; mais il n'est pas vrai que, jusqu'à présent, les Russes aient, comme on le dit, jeté un pont vis-à-vis de Radujewatz.

Les deux généraux commandant les deux corps autrichiens d'observation, comtes Schaffgotsche et Coronini, prennent leurs mesures pour faire face à toutes les éventualités. On m'assure que jusqu'à ce moment 100,000 hommes sont concentrés dans le Sud.

On écrit de Madrid sous la date du 6 avril :

Les événements de Barcelone ont produit à Madrid une impression des plus défavorables pour le clergé, que l'on accusait depuis longtemps, vous le savez, de fomenter les passions politiques dans les villes populeuses de Catalogne, de Navarre et d'Aragon. Les faits sont venus à l'appui de ces accusations.

Une lettre de Nice, à la date du 7 avril, donne les détails suivants sur l'affaire Menton :

« Le prince de Monaco, Florestan Ier, que les événements de 1848 ont privé de sa ville de Menton et du hameau de Roquebrune, a essayé hier matin d'un moyen qui ne paraît pas avoir réussi. Parti de Nice, de bonne heure, avec quelques amis fidèles, il s'est présenté à Menton, où le terrain était sans doute préparé, et où il a, dit-on, été accueilli par un très grand nombre de personnes aux cris de : *Vive Florestan, notre prince!* Mais les autorités sardes, qui, comme l'on sait, gouvernent à Menton à la suite du *pronunciamento* qui a eu lieu après les événements de 1848, n'ont pas tardé à intervenir, aidées de la garde nationale, qui préfère le gouvernement sarde, et l'on assure qu'il y a eu, entre les partisans de la Sardaigne et ceux du prince de Monaco, un débat verbal des plus vifs qui a dégénéré en combat.

« Le prince de Monaco a été mis en état d'arrestation à Menton. Une estafette arrivée hier à l'intendant général de Nice, M. de La Marmora, l'a fait partir pour Menton, accompagné de six carabiniers et d'autres personnes attachées à l'intendance (la préfecture). Un courrier est parti pour Turin. »

Voici comment la *Gazette piémontaise* rend compte de l'expédition du prince de Monaco, d'après une lettre de Menton du 6 avril :

« Ce matin, vers six heures, le duc de Valentinois, prince héréditaire, fils de Florestan Ier, prince de Monaco, en grande tenue, accompagné de son médecin et de son aide de camp, en uniforme, est arrivé à l'improviste, en voiture de poste à six chevaux. Il est descendu à l'hôtel de Turin.

« Par suite d'accords probablement arrêtés avec les anciens fonctionnaires, en peu d'instants les partisans du prince, au nombre de quarante environ, ont arboré le drapeau de la maison Grimaldi. On attela les chevaux et traîna la voiture en criant : *Vive le prince! vive Grimaldi!* dans la rue Saint-Michel.

« Les habitants étaient déjà dans la campagne, à leurs travaux. Ville était déserte. Les gens aisés dormaient encore ; mais à la première nouvelle de ce fait, la population est descendue dans les rues, la garde nationale s'est réunie.

« Le prince étant descendu de carrosse, le maréchal des-logis des carabiniers royaux s'est placé à côté de lui pour le protéger. Les cris *A bas le prince! Vive le roi!* étaient universels. Le prince a été conduit à la caserne des carabiniers. Ceux qui avaient pris part au mouvement ont été arrêtés. On n'a pas eu de malheurs à déplorer. La petite garnison rassemblée dans la rue Saint Michel n'a pas été dans le nécessité d'agir. »

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Suite des nouvelles par le Pacific.

AFFAIRES D'ORIENT

NEW-YORK, 1er mai.—Le *Pacific* a apporté la nouvelle d'un engagement sanglant entre les Russes et les Cosaques. Les premiers ont été mis en déroute et ont laissé sur le champ de bataille un bon nombre de morts.

Au départ du dernier courrier d'Orient, le canon grondait sur le Danube. On ne sait cependant rien de positif sur ce qui avait eu lieu.

Le grand-duc Constantin a pris le commandement de la flotte russe.

Les énergies grecs ont été vaincus à Arveio. La plus grande désunion règne parmi les chefs du mouvement.

Les Grecs sont expulsés de Constantinople. Il n'y a d'exception qu'en faveur de ceux qui professent le culte catholique romain.

Une frégate anglaise est arrivée à Copenhague avec plusieurs bâtimens russes qu'elle avait capturés et un certain nombre de prisonniers.

La reine d'Angleterre a publié une proclamation au sujet de la guerre ; elle invite ses sujets à consacrer un jour qu'elle désigne au jeûne et à la prière pour obtenir de Dieu qu'il bénisse les armes des alliés.

Aux dernières dates les flottes combinées étaient, assure-t-on, arrivées à la hauteur d'Odessa. Les habitans effrayés ont tous quitté la ville que protège cependant, assure-t-on, une armée russe de 20,000 hommes campée dans le voisinage. Les fortifications d'Odessa sont en parfait état.

Omer Pacha a reçu l'ordre de ne rien tenter avant l'arrivée des forces alliées.

Un détachement de troupes anglaises a été débarqué à Varna le 6 avril. Les navires qui les y ont transportés devaient remonter à la voile pour aller bloquer Sebastopol.

Les troupes russes continuaient à traverser le Danube.

France.

Le gouvernement a résolu d'établir un camp permanent à Toulon.

Plusieurs arrestations ont eu lieu à Paris le 13 avril. Le bruit a couru que la garnison avait même pris les armes.

Prusse et Autriche.

L'Autriche persiste, dit-on, dans ses négociations avec la Prusse, à se réserver la liberté de prendre vis-à-vis de la Russie l'attitude que commanderont les circonstances. La Prusse refuse de son côté de donner son assentiment à un traité quelconque, à moins que l'Autriche ne la consulte avant de rien décider.

Angleterre.

MARCHÉS—Le fair Orleans est côté à 6 1/2 à le fair Mobile à 6 1/8 d, le fair Uplands à 6 1/8 ; le middling Uplands, à 5 3/4 ; le middling Mobile à 5 3/8, le middling Orleans à 5 5/8.

Marché de St-Louis.

St-Louis, 2 mai—Le marché aux farines est calme, et il s'est fait des ventes à $6 26. Le mess porc a obtenu $12, la graisse 9 à 9 1/4, le maïs 45 à 47, le jambons en épaules 4 1/4 à 4 3/8, plats côtés désossés 6 3/4, whiskey 21 1/2, plomb $6 25 le quintal.

La Convention Médicale s'est réunie aujourd'hui, mais n'a rien fait d'important.

La rivière baisse en notre endroit.

Vicksburg, 3 mai—Le bateau à vapeur Moses Greenwood a passé ici ce matin, à 7 heures, descendant ; le Trabue à 8 heures, le Natchez à 11 heures, et l'Argile à 4 heures cette après-midi.

Nous apprenons avec peine que les marguilliers de l'Eglise St. Louis se proposent d'établir un cimetière à l'extrémité de la rue de l'Esplanade, dans le voisinage du bayou St Jean. La ville a fait des frais considérables pour l'ouverture de cette rue qui sera bientôt l'une des plus belles et des plus agréables du 2e district. Elle est déjà le rendez-vous de la société élégante qui va y chercher le repos et de frais ombrages. L'établissement d'un cimetière dans un endroit aussi fréquenté ne saurait manquer de nuire à tout le quartier et d'arrêter l'essor qu'y ont pris les améliorations de tous genres. La rue de l'Esplanade, ouverte jusqu'au bayou, sera la principale promenade de la Nlle-Orléans : il ne conviendrait pas d'y aligner des tombeaux dont la vue attristerait les passans. Il a été présenté au Conseil, pour le prier de s'opposer à l'exécution du projet des marguilliers, une pétition qui a été référée au comité de police. Nous espérons que le Conseil mettra son veto au projet en question.

CONCERT.—Mme Isidore Clark a donné hier son premier concert, et nous avons regretté que l'assistance ne fut pas plus nombreuse. La jeune artiste a été néanmoins chaleureusement accueillie. Nous n'avons pas le temps, à l'heure où nous traçons ces lignes, d'apprécier le talent de Mme Clark. C'est une tâche que remplira prochainement notre feuilletoniste. Qu'il nous suffise de dire que la cantatrice qui s'est fait entendre hier dans la salle des Odd Fellows a une voix fort agréable que l'art et l'étude assoupliront plus tard. De sympathiques applaudissements ont éclaté à la fin de chacun des morceaux qu'elle a chantés.

CHRONIQUE LOCALE.

COUP DE PISTOLET.—Mardi dernier, à onze heures du soir, une rixe a eu lieu entre M. James Wingfield et le nommé McCarty, portier du Théâtre des Variétés. Ce dernier a été grièvement blessé, mais le médecin pense le sauver. Il paraît que M. Wingfield était sorti du théâtre pour se rendre chez lui et le portier ne s'étant pas trouvé à son poste dans le moment, il n'avait pas pris de contre-marque. En route, M. Wingfield rencontra des amis qui l'engagèrent à revenir au théâtre. McCarty ne voulut pas le laisser entrer ; là-dessus, une querelle s'engagea ; le portier frappa M. Wingfield qui tira un pistolet et fit feu. La balle se logea dans la poitrine de McCarty. M. Wingfield s'est présenté hier au bureau du recorder Summers qui, ayant appris que la blessure n'est pas mortelle l'a remis en liberté après avoir exigé un cautionnement de $3000.

INCENDIE.—Hier matin, le feu a consumé une petite maison de la rue Neuvième, ainsi que plusieurs petites bâtisses. La perte est insignifiante.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Mutin King, accusé d'avoir tiré un coup de pistolet le 24 du mois dernier, sur Michael Hunt, a été condamné à une amende de cinq piastres, les témoins ayant prouvé que le prévenu était ivre et n'avait tiré sur personne en particulier.

LA TRAITE MEXICAIN.—Le traité Gadsden, modifié par le sénat, a été, dit-on, adopté par 30 voix contre 13. Le droit de passage à travers l'isthme de Tehuantepec y est stipulé, mais le nom de M. Sloo n'est pas mentionné. Quant à la délimitation des frontières, la ligne a été tracée de manière à comprendre dans le territoire cédé aux Etats-Unis la vallée de la Mesilla. Le traité ne nous donne pas de port sur le golfe de Californie. On ne doute pas de l'acceptation de Santa-Anna, bien que l'indemnité ait été réduite à dix millions de piastres.

HAÏTI.—Les dernières nouvelles d'Haïti nous apprennent que les hostilités entre Soulouque et les Dominicains allaient recommencer.

M. SANDFORD.—On écrit de Paris qu'un dîner d'adieu a été offert à M. Sandford, notre chargé d'affaires en France, par les Américains présents à Paris. Les *Frères provençaux* n'étaient pas assez grands pour cette fête nationale qui a été des plus cordiales.

INCENDIE A NEW-YORK.—Un grand incendie a éclaté à New-York le 25 avril et y a causé de grands dégâts. Le feu a pris au No 23, Broadway. Un mur s'étant écroulé, quatre pompiers ont été tués et vingt plus ou moins grièvement blessés. La perte matérielle est évaluée à plus de cent mille piastres.

CITY OF GLASCOW.—On sait que le steamer City of Glascow, parti d'Angleterre pour les Etats-Unis il y a environ sept semaines, n'a plus été revu. Aura-t-il partagé le triste sort du *President* ? C'est possible, mais on a l'espoir qu'il aura été entraîné dans le Sud par les glaces et les courants. Une goëlette venant de la Jamaïque et arrivée dernièrement à New York a aperçu le 12 avril à Castle Island, une des îles Bahamas, un grand steamer à hélices et à trois mâts, peint en noir au dehors et en jaune au dedans. On n'a vu personne sur le pont et le navire avait l'air d'avoir été abandonné. On a l'espoir que c'est le City of Glascow.

NOUVELLES DIVERSES.

PARIS, 13 avril 1854.

—Le cardinal archevêque de Bordeaux et les évêques de Strasbourg et du Mans publient des mandements afin d'implorer par des prières les bénédictions du ciel sur les armes françaises dans la guerre qui va commencer.

—« Dans l'espace de deux mois et demi, le port de Toulon a armé et mis en état de prendre la mer : 6 vaisseaux, 1 frégate à voiles, 5 frégates, 2 corvettes et 2 avisos à vapeur.

« En même temps, il a terminé les réparations du *Napoléon*, poursuivi la refonte du *Souverain*, et, sans parler d'autres travaux non moins importants, pourvu à tous les besoins des escadres de l'Océan et de la Méditerranée. »

—Un fait assez intéressant, à propos de l'expédition anglaise en Orient, c'est que cinq des généraux de division sont étrangers à l'Angleterre. Sir G. Brown est Ecossais ; le duc de Cambridge, Hanovrien ; sir de Lacy Evans, Irlandais ; sir Richard England, Canadien ; le comte de Lucan est le seul général anglais de l'armée expéditionnaire, il est né à Londres. Sir Charles Napier est né à Falkirk, en Ecosse ; l'amiral Dundas à Calcutta, sir Colin et sir John Campbell sont Ecossais, le colonel Scarlett est de la Jamaïque. Cette courte statistique prouve le cosmopolitisme de la population anglaise, et l'on voit que les Anglais n'ont pas la part du lion dans l'état-major militaire.

—Une grande quantité de tentes ont été enlevées de la Tour de Londres et transportées au chemin de fer pour Portsmouth et l'Orient. —Un transport de mille tonnes de bouille partira incessamment pour Gallipoli.

—Le *Times* annonce plusieurs sinistres financiers qui ont eu lieu à Saint Pétersbourg. Un fabricant de coton, Ilja Stephanoff a fait faillite, laissant un passif de 70,000 livres. M. Jensen, courtier à Riga, a failli avec un passif de 40,000 liv. Trois maisons de Moscou, sous les firmes, S. Alexyeff, Mathias et C. Kyber, ont suspendu leurs paiements.

—On écrit de Milan, le 7 avril, à l'*Opinione*, que par suite de l'enquête suivie à Vienne sur les événements de 1848, les personnages suivants ont été renvoyés de leurs fonctions de chambellan de S. A. R. : les marquis Lorenzo Litta, Pietro, Isimbardi, Cusani ; les comtes Giorgio Pertusati, Antonio et Francesco Belgiojoso, Luigi Del Verme, Giambattista de Brivio ; les marquis Luigi Terzi et Antonio Trotti. Les objets de cet acte de rigueur ne se seraient pas présentés pour offrir leurs hommages à l'Empereur lors de son dernier voyage en Italie.

—La *Patrie* s'exprime ainsi au sujet de la mort du colonel Dieu :

« Plusieurs journaux ont répété, d'après une feuille des départements, l'annonce de la mort de M. Dieu, lieutenant-colonel d'état-major, en mission dans les provinces danubiennes, et qui aurait été tué dans une reconnaissance faite devant Kalafat. Le bruit de ce malheureux événement a couru à Constantinople et à Marseille, en allant même jusqu'à dire que la reconnaissance avait été faite la veille d'un engagement important qui eu lieu à Kalafat le 31 mars. Nous croyons savoir qu'aucun renseignement n'est venu appuyer le bruit qui a été répandu à cet égard, et que la date des nouvelles les plus récentes de Constantinople, en ignorait complètement dans cette ville, ce qui s'était passé à Kalafat le 30 et le 31 mars, et que par conséquent, en supposant que ce malheur fut arrivé, il était impossible de le connaître. Il y a donc lieu d'espérer que l'annonce de cette mort serait regrettable est dénuée de tout fondement. »

—« La *Gazette de Gotha* publie le *communiqué* suivant qu'elle tient sans aucun doute de bonne source :

« Plusieurs journaux ont répandu le bruit que très prochainement paraîtra à Saint Pétersbourg une correspondance secrète échangée à l'insu du gouvernement anglais entre la cour d'Angleterre et de Russie, et qui compromet fortement le prince Albert. Nous sommes autorisés à annoncer, au sujet de cette correspondance, que la cour d'Angleterre attend la publication de cette correspondance avec la plus grande impatience, que, du côté de l'Angleterre, elle ne borne aux notifications ordinaires à l'occasion de naissances, &c. »

—Il paraît, s'il faut en croire une correspondance de Rome publiée par l'*Univers*, que le procès de l'assassin du comte de Rossi et de ses complices présumés a eu lieu en secret, car ce journal annonce que ce procès est terminé et qu'il y a, *au moins*, six condamnations à mort.

—Des nouvelles de Malte du 7 de ce mois, transmises de Marseille à Paris par le télégraphe, annoncent que l'arrivée dans cette île des bâtiments et des troupes françaises continuait sans interruption. Sept vapeurs, venant de l'Algérie, avaient pour leur part amené 5000 hommes. Les paquebots reprennent presque immédiatement la mer pour transporter ces troupes en Orient même.

—On lit dans le *Journal de Saint Pétersbourg*, sous la date du 22 mars, 3 avril :

« Hier, à l'occasion de l'heureux passage du Danube par les troupes russes, un *Te Deum* d'actions de grâces a été chanté au Palais d'Hiver, au bruit d'une salve d'artillerie tirée de la forteresse.

« Hier dimanche, M. Seymour, nouvellement accrédité en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique, près la cour impériale, a eu l'honneur d'être reçu en audience par S. M. l'Empereur, et de présenter à S. M. I. ses lettres de créance. »

—On écrit de Kavarna, le 28 mars, à la *Sentinelle toulonnaise* :

« Les flottes française et anglaise, parties le 24 au matin du mouillage de Beicos, sont arrivées à Kavarna ou elles se trouvent aujourd'hui. A leur arrivée elles ont appris le passage du Danube par un corps d'armée russe, et dans la crainte qu'un échec ne force les Turcs à se replier sur Varna, les amiraux ont pris sur le champ des dispositions en conséquence : les flottes sont mouillées sur une seule ancre et en ligne de bataille.

« Les vaisseaux français font tous les préparatifs de combats, les commandants ont démonté leurs chambres de la dunette et sont logés dans le faux-pont. On dispose des filets dits casse tête pour les gaillards ainsi que des filets pour tous les postes à canon des 2e et 3e batteries, afin d'empêcher les éclats de boulets et autres de blesser trop de monde ; tout est prêt enfin pour le combat.

« La gabare française le *Chandernagor* et un transport anglais sont arrivés à Kavarna avant-hier. »

—Voici textuellement l'article dans lequel la *Correspondance autrichienne* annonce, dans son numéro du 9, la signature du protocole des quatre puissances :

« Par suite de l'état de guerre dans lequel la France et l'Angleterre se trouvent vis-à-vis de la Russie, la position des deux puissances occidentales avait subi dans la conférence de Vienne un changement qui rendait désirable de constater de nouveau par un protocole que l'harmonie entre les quatre cabinets, établie sur la base de principes posés en commun, n'était pas altérée. Ce protocole a été signé aujourd'hui. Le principe de l'intégrité de l'empire ottoman, emportant comme condition essentielle l'évacuation de Principautés danubiennes, s'y trouve de nouveau proclamé, et les quatre puissances expriment la résolution de faire de cette question l'objet d'une délibération commune dans laquelle seront recherchés les moyens d'atteindre le plus sûrement le but proposé. Outre cela, les puissances signataires ont encore voulu exprimer leur accord et leurs convictions communes, en manifestant dans ce protocole, l'intérêt qu'elles portent à l'amélioration du sort des chrétiens sujets de la Porte. »

—Nous trouvons dans le *Messager des Théâtres et des Arts* les détails suivants sur la mort de Lepeintre aîné :

« C'est dans la soirée de mercredi que Lepeintre aîné a accompli son funeste projet. Il avait touché, ce jour-là, ses appointements au Vaudeville. Le soir, il se rendit au Théâtre de la Porte-Saint-Martin et entra dans la loge d'Ambroise, auquel il remit deux cents francs que ce dernier lui avait prêtés quelque temps auparavant. Il alla ensuite de loge en loge serrer la main de quelques-uns de ses anciens camarades. Il passa enfin dans la salle pour souhaiter le bonsoir à sa sœur qui est attachée au contrôle du théâtre. Après avoir embrassé sa sœur, Lepeintre sortit, disant qu'il allait prendre l'air. Il descendit la rue de Lancry et gagna le canal par la rue Grange aux Belles. Il arriva devant l'usine à gaz ; et c'est alors qu'il a dû se précipiter dans l'eau. Il avait pris la singulière précaution de retirer sa perruque, qu'il mit dans le fond de son chapeau, et d'envelopper son chapeau sur ses yeux. Le matin, des mariniers chargés de rechercher le cadavre d'un soldat qui avait disparu la veille à la même place, le repêchèrent et le transportèrent à la Morgue. Des bulletins de répétitions trouvés sur lui l'ayant fait reconnaître, l'administration du Vaudeville fut prévenue. M. Ballard fut chargé d'aller reconnaître le corps et le réclamer.

« Les obsèques de Lepeintre ont eu lieu hier à Saint-Roch, en présence d'un concours immense d'artistes. Ses restes mortels ont été transportés au cimetière du Père-Lachaise. »

LETTRES PARISIENNES.

PARIS, 13 avril 1854.

On est toujours ici dans la plus grande incertitude sur ce qui s'est passé sur les bords du Danube. La fameuse bataille de Rassowa paraît se réduire à une série d'escarmouches, d'autre part, des journaux allemands affirment que, depuis le 25 mars jusqu'au 1er avril, cent mille Russes auraient passé le Danube sans compter ceux qui occupaient la Dobrutscha.—Ce chiffre mérite confirmation.

On a su, cela aujourd'hui que le bâtiment à vapeur français, le *Gomer*, a reçu ordre d'aller renforcer l'escadre de la Baltique. La *Pourvoyeuse* a aussi la même destination. On mande du Pirée que des embarcations grecques étant sorties du Pirée, chargées ostensiblement de munitions et d'armes pour les insurgés, ordre aurait été donné aux bâtiments appartenant à la division anglo-française (probablement l'aviso à vapeur le *Héron* et la corvette à vapeur le *Triton*), de leur donner la chasse.

La revue annoncée a eu lieu aujourd'hui. Elle a été troublée d'abord par une pluie passagère qui s'est dissipée, et la presque totalité de la journée a été favorable. Le duc de Cambridge, en l'honneur de qui avait lieu cette solennité, est un type d'Anglais robuste, un peu massif, la mâchoire large et ornée de chaque côté d'épais favoris. S. A. R. marchait à côté de l'empereur, à une demi-longueur de cheval derrière lui, lorsque S. M. I., arrivés à une heure un quart, a passé devant le front des troupes. Sur la seconde ligne étaient le maréchal ministre de la guerre, le maréchal de Saint-Amand, lord Raglan, etc. Il y a eu une très-grande cordialité dans les rapports des Français et des Anglais représentés par un certain nombre d'officiers. Il y avait aussi quelques officiers d'autres nations et, en autres, un uniforme blanc que l'on croyait être prussien. La musique militaire a joué simultanément *God save the Queen* et *Partant pour la Syrie*. On a beaucoup acclamé les hauts personnages qui assistaient à la revue. Les guides se sont fait remarquer par leur ardeur à unir dans leurs cris enthousiastes le duc de Cambridge et l'empereur.

Chaque général commandant une division venait se placer devant l'empereur pendant que ses troupes défilaient entre lui et S. M., puis, après avoir salué l'empereur, il allait reprendre au galop la tête de sa division. Le défilé, commencé par les chasseurs et terminé par la gendarmerie (pour l'infanterie comme pour la cavalerie), s'est prolongé jusque vers cinq heures ; on a beaucoup crié aussi dans la foule qui était considérable.

Les manœuvres ont été closes par une évolution d'un grand effet : toute la cavalerie, rangée sur un des côtés du Champ-de-Mars (en face de l'empereur, placé devant la tribune de l'Impératrice) a couru simultanément en avant, sur une ligne, et a tourné en se divisant au moment où elle est arrivée tout près de S. M. En général, la rapidité et la précision des mouvements de notre armée ont été admirées des officiers étrangers.

J'ai sous les yeux une lettre émanant d'une personne non suspecte, puisqu'elle est écrite par un officier supérieur de l'ancienne armée hongroise qui s'est rendu en Turquie pour y prendre du service et qui, cependant, jusqu'à ce jour, n'a pas été accueilli par le Divan, à cause de son nom fort compromis dans la révolution de Hongrie. Cet officier ne présente pas la situation à Constantinople comme aussi brillante que l'annoncent les correspondances. Il dit, au contraire, que le découragement est grand, et que si l'on n'avait pas en perspective l'arrivée prochaine de l'armée anglo-française, la Turquie, à l'heure qu'il est, serait perdue. Le Divan manque de direction ; car, à l'exception de Reschid-Pacha et de Fuad-Effendi, maintenant en Epire, tous les pachas ou gouverneurs sont des hommes fort médiocres. Le passage du Danube, ajoute-t-il, a produit un grand mouvement ; on ne s'attendait pas à cette initiative des Russes. Aussi le gouvernement turc, ne se faisant plus d'illusion, se déciderait-il à former des légions polonaises et hongroises. « Des hommes qui me recevaient à peine, dit cet officier, ou qui me faisaient faire antichambre sans vouloir m'écouter le commandement que je sollicitais, me caressent, me font des avances et me promettent un commandement supérieur pour le Danube. »

Outre les sujets de mécontentement dont je viens de vous parler, il en est deux autres, à titre différent, sur lesquels il donne de curieux détails. Il y a d'abord la mesure qui enlève aux mosquées la propriété des domaines qu'elles possèdent de temps immémorial. Cette mesure est excellente, car l'on considère les trois quarts de la terre comme domaines de mainmorte. Si l'on pouvait, en même temps, régulariser le système des impôts et des taxes publiques, on arriverait à un résultat réel et l'on augmenterait de bien des millions les revenus publics. Mais on a touché au cœur les ulémas qui représentent la loi et le Prophète, et il est à craindre que si les nouveaux règlements sont adoptés paisiblement à Constantinople, ils n'excitent de terribles soulèvements dans les provinces.

L'autre cause d'inquiétude provient de l'expulsion des Grecs. La lettre qui me transmet des détails à cet égard, manifeste la plus vive inquiétude sur les suites de cette expulsion qui va être rigoureusement exécutée.

On savait déjà à Constantinople l'occupation prochaine de la Servie et on la voyait de très mauvais œil. Je puis vous garantir l'authenticité de ces détails.

Les intendances militaires française et anglaise redoublent d'activité pour organiser leur service en Turquie. Ce n'est pas une tâche aisée, car dans un tel pays, elles ont tout à créer. Avec leur pouvoir d'argent, bien que j'en veuille payer administrative, les Turcs ont eu peine à en suffire à eux mêmes, ils ne pouvaient, à plus forte raison, rien préparer pour des alliés dont les habitudes et les besoins sont si différents de ceux des Orientaux. Hôpitaux, ambulances, approvisionnements, manutention des vivres, matériel de transport, tout était à faire dans un pays qui ne connaît ni la prévoyante régularité de l'Occident ni un système municipal qui viennent en aide à l'administration supérieure. Chez nous, les villes se chargent du logement et du casernement des troupes de passage, elles concourent avec le pouvoir à assurer les services. En Orient, il ne faut guère compter que sur soi-même, et à chaque pas se présente la fameuse réponse de Biboquet : De combien manque-t-il ?—Il manque de tout !

—Aussi, ont eu les leçons que le séjour de nos armées doit donner à ces pays encore trop primitifs, les travaux économiques et de l'activité qui doivent le plus établir la supériorité des Occidentaux et les faire passer d'un rôle secondaire à celui d'initiateurs, pour ne pas dire de maîtres.

Chez les peuples musulmans, la guerre avait toujours été une affaire d'élan national et religieux, mais nullement d'organisation et de tactique. Dans la crise présente, c'est élan a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre ; on a improvisé la défense autant qu'elle était susceptible de l'être, les Turcs se contentent, d'ailleurs, de peu et vivent au moment où presque nulle, mais comme de raison, leurs armées valent ce qu'elles coûtent ; les redifs et les bachi bouzouks, milices à peu près gratuites, ont bon par être appréciées à leur valeur et sont souvent un embarras plus qu'un secours pour l'armée régulière. Nos troupes, avec leur organisation savante, leur matériel compliqué, traînent à leur suite un dispendieux attirail, et leur entretien, sous tous les rapports, exigeait des préparatifs que leurs intendans pouvaient seuls bien comprendre et organiser. Ces dispositions préalables, ces difficultés inhérentes au pays où l'on va combattre doivent expliquer pourquoi la France et l'Angleterre n'ont pu se hâter davantage l'expédition, et c'est un motif de regretter moins les retards inévitables de l'entrée en campagne. Ajoutons que la disette qui s'est fait sentir à Constantinople, après l'interdiction d'exporter les grains de la mer Noire, tend à aussi vous servir compte. L'ordre du Divan qui interdit la sortie des grains de l'empire ottoman aura pu continuer à faciliter la tâche des administrateurs chargés des approvisionnements militaires.

Voici quelques détails, qu'on ne lira pas sans intérêt, sur les deux officiers qui viennent d'être appelés au commandement de l'escadre française dans la Baltique :

Le vice-amiral Parseval-Deschênes, sénateur, entra au service en 1804, fut nommé aspirant le 2 avril 1807, enseigne le 16 juillet 1811, et lieutenant de vaisseau, le 1er septembre 1819.

En 1823, le lieutenant de vaisseau Parseval-Deschênes commandait le brick le *Faune* à l'expédition devant Cadix et prit part à toutes les opérations du blocus.

On le retrouve en 1830, capitaine de frégate, commandant le brick l'*Euryale* à la grande expédition d'Alger.

En 1833, il fit partie de l'expédition contre Bougie. La frégate la *Victoire*, qui portait son guidon de commandement, s'embossa la première et ouvrit son feu contre les batteries de Bougie ; protégées par les bâtiments de la division française, les troupes de terre et les détachements de marine, formés des équipages, enlevèrent la place avec une vigueur remarquable. A la suite de l'expédition, il fut nommé capitaine de vaisseau. En 1836, il fit partie de l'expédition dirigée contre le Mexique, et y prit une part glorieuse.

L'*Iphygénie*, qu'il commandait à Ulloa, tint son poste de combat avec une admirable précision et fut une des dernières à cesser son feu.

Lors du débarquement sur la plage de la Vera-Cruz, le capitaine Parseval commandait la colonne de gauche qui enleva à l'escalade le fort de Saint-Iago armé de 28 canons du calibre de 24 et de deux mortiers. Le capitaine Parseval s'empara ensuite du premier bastion situé à gauche vers la porte de la Merced, armé de huit bouches à feu ; puis, laissant une partie de sa colonne dans ce bastion et dans le fort de Saint-Iago, afin d'en détruire l'artillerie, il s'avança vers le long des remparts pour en faire le tour et opérer heureusement sa jonction avec la colonne de droite.

Nommé contre-amiral le 30 avril 1840, il fut fait vice-amiral le 15 juillet 1846, et commanda de la manière la plus distinguée l'escadre d'évolution de la Méditerranée, de 1850 à 1851.

Le contre-amiral Charles Penaud est entré dans la marine en 1814. Nommé aspirant le 1er juillet 1817, il a commandé à 19 ans une goëlette dans la mer des Indes. Nommé enseigne de vaisseau le 9 janvier 1822, puis lieutenant de vaisseau le 31 décembre 1828, il a pris part en 1830, en qualité d'aide-de-camp du vice amiral Duperré, à l'expédition d'Alger ; il assista en 1831 à la brillante expédition du Tage en qualité de second sur le vaisseau la *Ville de Paris*, et fut nommé capitaine de corvette le 28 août 1838.

Il fit partie en 1840, sur la corvette la *Triomphante*, de l'escadre de la Plata. Il fut nommé capitaine de vaisseau le 25 novembre 1842. En 1844, il commanda la frégate la *Charte* dans l'Océanie et prit part à l'expédition contre les naturels de Taïti qui voulaient s'opposer au rétablissement du protectorat de la France.

Enfin, il a commandé la station des côtes occidentales d'Afrique.

Sa nomination au grade de contre-amiral date du 11 juillet 1853.

THEATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de Mlle Martial.

Il y a quelques années, l'opéra comique était le genre préféré du public : chaque troupe devait se recruter, avec peine d'infériorité, des meilleurs sujets possibles dans cette spécialité lyrique : la valeur de ces ouvrages gracieux et légers était discutée avec le même enthousiasme que les œuvres plus grandioses de nos jours et l'on ne reléguait pas alors ces charmantes productions au second rang où elles sont aujourd'hui descendues.

Qui pourrait expliquer les causes de ce revirement dans le goût général ? Est-ce que l'éducation musicale a fait de tels progrès dans les masses que celles-ci ne peuvent plus accepter l'opéra comique qu'à titre de bluette et de fantaisie ? Nous voudrions pouvoir adopter cette explication : mais nous avons peine à croire que la majorité du public soit à un niveau artistique supérieur à celui où figurent les inspirations d'Hérold, d'Auber, de Thomas, et même celles de Grétry et de Méhul.

Serait-ce que la gravité et l'esprit sérieux de ce même public répugne aux brillantes mais légères fantaisies des chanteurs sur lesquels l'Ecole Française a brodé ses petits chefs d'œuvres lyriques ? mais, tant que nous entendrons les éclats de rire qui accueillent les charges grotesques de nos vaudevilles de dilettante, nous nous refuserons à croire à ce raffinement de l'esprit délicatesse de goût.

Enfin le spectacle des yeux, l'appareil magnifique de nos grands opéras entre-t-il pour sa part dans cette révolution théâtrale ? Mais l'opéra comique admet les ressources de la féerie scénique et de la mise en scène presqu'au même degré que son heureux rival. Ceux qui se souviennent de la *Fée aux Roses*, d'Haydée, et de tant d'autres opéras comiques à grand spectacle ne sauraient le nier.

Concluons donc, si une suite de négations ou d'incertitudes peuvent amener à une conclusion, que l'opéra comique n'est descendu de sa supériorité relative que par un caprice de la mode, et qu'un retour probable des choses d'ici bas lui prépare peut-être d'ici à peu de temps une nouvelle ère de vogue et de triomphe. N'en avons-nous pas une prophétique annonce en voyant descendre du haut de sa majesté lyrique celui-là même dont les rudes coups ont tué la petite musique et transporté dans ses bras de géant le public sur les sommets du haut lyrisme. L'*Etoile du Nord*, ce premier né des opéras comiques du grand Meyerbeer, ne serait-il pas l'astre qui doit ramener la musique et le goût général dans une sphère plus vraie, plus humaine, plus simplement dramatique, plus attachante que la forme du grand opéra ?

En vérité, pour notre part nous ne regretterions nullement de voir nos grands maîtres poser leurs inspirations dans des sujets aussi charmants d'esprit et d'intérêt que le Domino Noir, l'Ambassadrice, le Pré aux Clercs, les Mousquetaires de la Reine, et *tutti quanti*.

Nous pensons qu'il y a là assez de passion, de drame, de chaleur pour éveiller leur génie, et nous ne serions nullement détournés de notre admiration pour eux, si le canevas qu'ils exploitent était moins riche, moins faux, moins gourmé que celui de la plupart de nos grands opéras. Si nous ne croyons pas devoir remplacer la musique par un dialogue vif, animé, nous ne pensons pas non plus que celui-ci puisse nuire aux mélodies du musicien.

Nous savons que beaucoup de personnes sont choquées de ce passage alternatif du langage parlé au chant et aux développements harmoniques ; mais, pour nous, cette alternance nous a toujours semblé conforme à la marche naturelle de nos émotions. Quand celles-ci sont tranquilles et douces, la prose, fine et gracieuse, suffit à les exprimer. Si la passion intervient et leur communique son exaltation du moment, le langage parlé reste insuffisant et la voix vibre comme le cœur lui-même, en accords mélodieux, en inspirations suaves ou terribles. Il y a longtemps que Beaumarchais disait « ce qui ne mérite pas d'être dit, on le chante ». Mais le mot, pour être joli, n'est que méchant sans en être plus vrai. Alors comme aujourd'hui, il ne s'appliquait qu'aux mauvais poëmes ; car l'ennuyeux est de tous les temps.

Quoiqu'il en soit de cette question artistique tant controversée, et en attendant la réhabilitation, que nous espérons prochaine, d'un genre qui fait la gloire de notre école française, les artistes que leurs études ou leurs moyens personnels limitent à l'interprétation de ce genre, aujourd'hui secondaire, se voient réduits à ce demi jour qui est aussi mortel au talent qu'il est flatteur pour les jolies femmes. Cette classe d'artistes est nombreuse sur notre scène et ils sont obligés de sortir de leur spécialité pour parer le temps en temps devant le public. Mais alors ils sont exposés à être jugés en dehors des conditions équitables qui devraient présider à ce jugement. La grâce, l'esprit, la finesse, une voix plus suave que puissante, un jeu léger plutôt que dramatique, sont autant de qualités nécessaires à l'opéra-comique qui sont insuffisantes et quelques défectueuses dans le grand opéra. Nous pouvons dire que plusieurs de nos excellents artistes de cette année nous quitteront sans s'être complètement révélés à nous, et c'est un regret sincère que nous en exprimons. MM. Holtzem et Bétout sont de ce nombre. La charmante bénéficiaire de demain, Mlle Martial, nous laissera aussi, elle, ce regret, d'autant plus vif qu'elle nous a montré dans quelques rares circonstances tout ce qu'elle peut être dans sa vraie spécialité. Son succès dans les *Mousquetaires* et récemment dans l'*Eau Merveilleuse*, nous a donné une haute idée de sa grâce spirituelle, et les *Noces de Jeannette* nous fourniront une nouvelle occasion de l'admirer.

Mais nous n'avons nullement l'intention d'oublier les services éminents que cette jeune cantatrice a rendus cette année à la direction et au public, en se tenant toujours prête à toutes les circonstances où elle pouvait se rendre utile. Toujours vraie dans son jeu, chantant avec une parfaite entente et une justesse remarquable, elle n'a pas craint d'aborder souvent et avec succès le répertoire de Mme Dorus. On se souvient de la façon heureuse dont elle a rendu Isabelle dans Robert et quelques autres rôles de ce même ordre. Espérons donc que le public reconnaîtra ces efforts constants et couronnera des succès en venant assister en foule à l'un des plus attrayants spectacles qu'un bénéfice ait encore offert aux dilettanti.

Deux opéras, dont un, complètement nouveau ici, les *Noces de Jeannette*, fait encore à cette heure courir tout Paris, l'autre, l'éternel chef-d'œuvre d'Auber, la *Muette de Portici*, où Mme Bertonti trouve une grande hauteur dramatique et où Mlle Darmont remplit le rôle si pathétique de Fenella, enfin une des scènes capitales du dernier opéra d'Auber, *Marco Spada*, chanteront quatre langues, par cette grande artiste dont nous n'apprécions tout le mérite que quand nous l'aurons quittée et qu'on nomme Mme Bertini, tel est le cadre attachant et rempli où figurent la plupart des talents de notre scène. Juste et gracieux hommages de bonne camaraderie envers une jeune artiste aimée, et auquel nous espérons que le public Orléanais ne manquera pas de s'associer. E. L.

Les amers Allemands du Dr Hoofland, préparés par le Dr C. M. Jackson, sont rangés, à juste titre, parmi les meilleurs remèdes que nous ayons. Dans les cas de dyspepsie, ils produisent un résultat magique, ils donnent de la force à l'estomac, facilitent la digestion, rendent aux jeunes leur couleur et font briller leur regard. Des milliers de personnes peuvent témoigner de ce fait ; des milliers d'autres répèteront plus tard la même chose.

A vendre par J. WRIGHT & Co.
2 mai—6t v & c 151, rue de Chartres

LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures qui puissent employer en familles. Les médecines plus distinguées les reconnaissent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 23 jan—1an

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des aliments. Elle est à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.

J'ai la conviction que la Révalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies bectiques.

Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c.

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGE, No. 13, rue Douane. Et chez Z. GERMAIN, No 137, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 nov—6 m

AVIS.
F. P. DUCONGÉ
PREVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 39, il s'est fixé au No 13 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront adressés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. 18 fév—

Décédée hier matin, à l'âge de 67 ans, Mme Vve CATHERINE REYNOLDS. Les amis et connaissances de la famille et ceux de son fils, le juge M. M. Reynolds, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 23 rue Apollon.

Marié, le 1er mai 1854, par le Rév. LeFranc, J. F. H. BYRNE à Mlle MARIE FLORENTINE DAVID, fille de Victor David, tous deux de cette ville.

Jaconats imprimés, indiennes, coton blanc, &c. L'attention des acheteurs est appelée à la vente de jaconats imprimés, indiennes, coton blanc, &c. &c. qui aura lieu aujourd'hui, 4 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 28, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Douane.

ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale.
VIENT de recevoir par le navire Iowa, un nouvel envoi de marchandises, comprenant : Parfumerie fine de la société Hygiénique, Lubin, Guerlain &c.
Chemises en toile du genre le plus nouveau.
Do do imprimées.
Do devants toile.
Do jaconat.
Do Madapolam.
Devants de chemises en toile et en coton.
Caleçons en toile.
Do coton croisé.
Gilets de peau en calicot.
Do do en soie.
Do do en coton gaze.
Do do fil d'Ecosse.
Mouchoirs de batiste blancs et imprimés.
Chaussettes en soie, fil d'Ecosse et coton.
Un assortiment considérable de cravates et cols de tous genres. 3 mai

FARINE ! FARINE !
1785 BARILS farine, des marques suivantes : Congress mills, White water canal mills, Miami Valley mills, à vendre par BERNARD TURPIN, 3 mai—6f No 20, Vieille Levée.

Magnifique maison de campagne à vendre.
Cette maison est située sur la rive droite du fleuve, à environ un mille et demi au-dessous d'Alger, dans un endroit dont la salubrité est proverbiale ; elle est en bois, basse, avec une mansarde, bien aérée, admirablement construite et posée sur des piliers élevés et en briques. Les dépendances offrent tous les agréments désirables et comprennent : une excellente cuisine, chambres à domestiques, écurie, remise, poulailler, en aussi bon état que s'ils venaient d'être bâtis. Un grand jardin potager, à fleurs et à fruits, en pleine culture, est attenant à la maison. S'adresser à Theo. D. MAILHES, courtier 12 avril— 84 1/2 rue Gravier

AVIS AU PUBLIC.
UN billet de la somme $1150, souscrit par M. P. Gelpi, le 21 janvier 1854, à l'ordre de Messieurs Tisserot & Faisse et payable à quatre-vingt-dix jours de date, lequel billet a été payé par le tireur et se trouve perdu ou égaré ; en conséquence le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet, attendu qu'il est nul. [illegible]

PLOMB DU MEXIQUE, à vendre par J. Y DE EGANA,
16mars 67, rue Bienville.

M. DEZANNEAU, Docteur en Médecine et en Chirurgie, Membre de la classe des Sciences de Paris,
A L'HONNEUR de faire savoir aux citoyens de cette ville qu'il est fixé RUE ROYALE, No 149, entre St-Louis et Toulouse.
Reçu docteur après sept années d'études et externe de l'Hôtel-Dieu de Paris, ayant acquis une grande expérience sous les yeux des maîtres de la science comme dans sa propre clientèle, il traite toutes les maladies en général, tant externes qu'internes, fait les opérations quelles qu'elles soient, les accouchements les plus laborieux, et s'occupe spécialement des maladies épidémiques. Bien qu'il n'ait pas l'honneur d'être connu des citoyens de la Nouvelle-Orléans, d'après les nombreux certificats authentiques qu'il possède et qui attestent le grand nombre de cures et d'opérations qu'il a faites, il espère qu'il sera honoré de la confiance du public, confiance qu'il s'efforcera toujours de mériter. Au nombre de ses succès il citera l'opération césarienne qu'il a pratiquée sur une dame âgée de 42 ans pour qui toutes les ressources de l'art avaient été inutiles et qui n'attendait plus que le moment fatal. Cette opération couronnée d'un plein succès a valu à son auteur, après la complète guérison de la dame qui a eu lieu dans un délai de cinquante jours, une mention honorable de la Faculté de Paris.
Consultations : Tous les jours de midi, à 2 heures. 4 mai—2m.

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi (Mississipi).
CETTE magnifique résidence d'été, si bien connue dans le Sud-Ouest sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN B. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouvert aux visiteurs le 1er Juin.
Les Chênes Verts sont trop bien connus pour nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis nombre d'années ne fait qu'augmenter. Ses nombreux avantages naturels, sa position sur le lac, ainsi que l'eau salée par qui vient du Golfe n'ont pas manqué d'impressionner favorablement les nombreux visiteurs de la Nouvelle Orléans, Mobile et de tous les environs.
Les propriétaires ont fait pendant l'hiver de nombreuses améliorations. Des Bateaux à voiles seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs sans frais. Du vin sera servi à dîner.
On pourra toujours se procurer des chevaux et des voitures. En outre, la célèbre compagnie de musique de la Nouvelle-Orléans est engagée, et on peut s'attendre à deux bals par semaine.
Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines de bateaux, qui les débarqueront au wharf de l'hôtel.
CONDITIONS :
Par semaine.................... $10
Par jour......................... 2
Les enfants et les domestiques paieront moitié prix. 4 mai—3 m

ARGENT A PLACER.
ON placera en première hypothèque la somme de quatre mille cinq cents piastres en deux coupons, savoir : $2,500 et $2,000 à un taux modéré. S'adresser au bureau 66, rue de la Douane. 4mai—

F. RIMAILHO & Co.
Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,
ONT reçu par les navires Naples et Mulhouse, du Havre :
Un grand assortiment des articles suivans :
Bas et chaussettes rayés couleur, pour enfans,
Gants et mitaines en filet, gants satin noir et couleurs assortis,
Rubans satin couleurs et taffetas noir de 1 à 12,
Rubans velours noir et couleurs, de 6 à 100,
Bretelles élastiques et en coton tricoté, pour hommes et pour enfans,
Jarretières élastiques de toute qualité, pour hommes et pour enfans,
Miroirs français, cadres dorés et vernis de 75c. à $5 00 la douzaine,
Savons Maily, crème de Perse et autres articles de parfumerie,
Peignes à chignon et à retapper, en buffle et imitation écaille,
Assortiment complet de bonneterie, mercerie de toutes qualités,
Une grande variété de jouets d'enfants et d'articles de fantaisie &c. &c. RIMAILHO & C.,
4 mai—1m 69, rue de Chartres

PERDU.
Dimanche soir, 30 avril, un MULET bai, harnaché, ayant d'anciennes blessures faites par le collier, a disparu du Chemin de la Métairie, de l'habitation dite de Mme Robert, près du bayou St-Jean. Le dit mulet vient de l'habitation de M. George Winbrad de St-Jean baptiste. Une récompense sera donnée à quiconque le ramènera rue St Philippe, No 108 ou à qui fera connaître ceux qui retiennent ou l'ont volé. 4 mai—1t

Il a été trouvé dimanche, 30 avril, sur l'habitation de M. Michon un CHEVAL alezan, âgé de 7 à 8 ans, ayant des marques de harnais. Le propriétaire peut le réclamer chez M. DAVID, vétérinaire, rue Dauphine, en payant les frais. 4 mai—1t

Chevaux perdus—$10 de récompense.
PARTIS de la rue Hevia, entre Carondelet et St-Charles, deux chevaux, dont un rouan, haut d'environ seize mains et demie, deux pieds de derrière blancs, une tache blanche au front et une raie blanche au nez. Le second cheval est bai, haut d'environ seize mains, longue de l'un de front, et les deux pieds de derrière blancs, l'autre pieds de devant d'une couleur grisâtre. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui ramènera les dits chevaux au No 87, rue du Camp. 4 mai—

ATTENDU par la goëlette E. S. Jones, venant de Philadelphie.
20 tonneaux charbon pulvérisé, à vendre par X. LAMBERT,
4mai No 62, rue des Magasins.

CHAMPAGNE—500 paniers de diverses marques : Ancre, Croix Rouge et Cordon vert, en débarquement du navire Vaudier, à vendre par SOSTHENE THOMAS,
4 mai 9, rue Gravier

EAU DE VIE Rochelle—40 futailles de [illegible], en débarquement du navire [illegible], à vendre par SOSTHENE THOMAS,
4mai 9, rue Gravier

MIEL—de la Havane, de première qualité en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 mai 37, rue Commune

CIGARES—Regalias, Britanicas, Imperiales et Panetelas de choix, ainsi que beaucoup d'autres qualités d'importation directe de la Havane, et à vendre par LALORDE & XIQUES,
37, rue Commune

CAFÉ de la Havane de choix—Planches en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4mai 37, rue Commune

INDIGO de Guatemala—4 surons, qualité belle pour cotonnades, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 mai 37, rue de la Commune

TABAC de la Havane pour la pipe ou cigarettes, à vendre en gros, par LABORDE & XIQUES,
4mai 37, rue Commune

A VENDRE.
Une résidence de campagne magnifiquement améliorée, située sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ un mille et demi au dessous d'Alger et trois quarts de milles du dépôt du chemin de fer des Opelousas, mesurant deux arpents de face et quarante arpents de profondeur, en tout quatre-vingt arpents dont dix arpents, dans le profondeur, sont entourés et le reste couvert de bon bois.

La résidence est commode et se compose de 9 chambres, une grande salle, piazza devant et derrière, la maison est construite sur de hauts piliers en briques, le toit en ardoises et en parfait état. La cuisine repose également sur des fondations en briques et le toit en ardoises. Les autres bâtisses sont : remise, écurie pour chevaux et vaches, poulaillers, pigeonniers, etc., spacieux et bien situés, derrière la résidence. De chaque côté de la maison et à l'extrémité de la cuisine se trouvent des cuves contenant beaucoup d'eau.—Aussi trois puits en briques contenant de la bonne eau.

Il y a, en face de la résidence, un jardin à fleurs, contenant les plus beaux arbres, fleurs et plantes du pays, le tout en bon état. Il se trouve derrière la dite résidence, des pêchers, des pommiers, des figuiers, etc, et une excellente bonnette couverte de raisins importés et de première qualité. Il y a, sur un des côtés de la maison, un jardin potager contenant aussi d'excellents arbres fruitiers, savoir : pêchers, coignassiers, pommiers, figuiers produisant des figues blondes et noires et encore cinquante des plus beaux pieds de fraises de l'Etat.

Les personnes qui désirent acheter cette propriété feraient bien d'aller l'examiner. S'adresser à M. BARNETT Jr. & FRERE, encanteurs, au coin des rues Chartres et St-Louis.

P. S. Dans le cas où la propriété ci-dessus décrite ne trouverait pas d'acquéreur avant le 13 du courant, elle sera vendue CE JOUR-là à l'encan, à midi, à la Bourse St Louis, rue St-Louis, par M. Barnett jr. & Frère. Les conditions seront comme suit :

L'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $2875 chacun, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an depuis le 1er octobre 1852 et échéant le 1er octobre 1854, 1855 et 1856. Pour la balance, un quart comptant ; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, dans le cas de non-paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les billets seront garantis par hypothèque sur la propriété. Les bâtisses seront assurées pour $10,000, aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance restera entre les mains du vendeur.

L'acte de vente par devant A. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 mai

Excellente occasion.
CREDON a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a transporté pour quelque temps, SON STOCK DE BIJOUX, &c., au magasin de l'encoignure Royale et St-Louis, où il le vendra à très bas prix, car il désire se retirer des affaires. 3av—3

AVIS.
J'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général que j'ai transporté ma pharmacie rue de Chartres, 85, entre Conti et Bienville.
Mon établissement sera constamment pourvu de médicamens frais et à des conditions raisonnables.
Les formules de messieurs les médecins seront toujours remplies avec le plus grand soin, de jour comme de nuit.
3 mai—sb L. PINAC, pharmacien.

PHARMACIE A. A. PEYCHAUD,
Rue Royale, No 108.
En débarquement du navire Ferrière, arrivé du Havre, un très grand assortiment de drogues, produits chimiques, instrumens de chirurgie et autres, etc., etc., parmi lesquels se trouvent les articles ci-dessous, à vendre aux plus bas prix :
Liqueur et pilules du Dr Laville, avec instructions pour le traitement curatif et préventif de la goutte et des rhumatismes.
Citrate de magnésie de Rogé, pour faire soi-même de la limonade gazeuse et purgative.
Perles d'éther et naphtaline cristallisée.
Vin tonique et fébrifuge de Seguin.
Poudre rafraîchissante et purgative d'Irroé.
Pilules stomachiques antiglaireuses de Colbert.
Elixir antiglaireux de Guillié.
Purgatif et vomi-purgatif de Leroy, par Cottin.
Sirops pectoraux de Flon, de Briant et Lamouroux.
Rob anti-syphilitique de Boiveau-Laffecteur.
Sirops de pointes d'asperges et de digitale.
Essence éthérée balsamique de Rouvière.
Huile volatile d'amandes amères, néroli et autres.
Sulfate de quinine de Pelletier et Robiquet.
Grande et petite absinthes.
Menthe poivrée et menthe sauvage.
Petite centaurée et racine de fraisier.
Fenouil, anis vert et étoilé.
Coriandre, hysope, ambrette, etc., etc.
3 mai—3f

SPECIALITE DES BONBONS VERMIFUGES.
Pharmacie Allemande, 40, rue Condé.
A. SCHWAB, Pharmacien, membre de l'Association des Pharmaciens de Paris,
VIENT de recevoir par le navire Mulhouse, du Havre :
Colle de Cologne ;
Alcaloïdes purs, tels que : Aconitine, Asparagine, Digitaline, Emétine, Ergotine, Glycérine, Nicotine, Rhéine, Santonine, Strychine, Vératrine et Quinine, avec leurs sels divers.
Herboristerie : Fleurs de Pieds de Chat, feuilles de menthe poivrée, de menthe pouliot, de petite absynthe, etc, etc.
Reçu de Boston : 10 douzaines chaînes galvano-électriques de Goldberger à $2, $3 et $5 la pièce.
L'efficacité de ces chaînes contre les rhumatismes et les névralgies est reconnue un point qu'un grand nombre de médecins en Allemagne s'en sont servi et s'en servent encore avec le plus grand succès. Ils se vendent à la pharmacie de
3mai—1s AP. SCHWAB, 40, rue Condé

BOUTEILLES POUR VIN ROUGE—144 caisses de 144 bouteilles chacune, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

VIN BLANC—125 caisses vin blanc Haut Sauterne, à vendre par X. LAMBERT, 3mai 62, rue des Magasins.

Avis aux actionnaires.
Bureau de la Compagnie du Gaz,
1er mai 1854.
UNE assemblée des actionnaires de cette Compagnie sera tenue au Bureau No 120, rue Commune, le 5 juin prochain, pour considérer un acte pour amender la charte, approuvé le 15 mars 1854.
Par ordre, N. O. J. TISDALE,
2 mai—30 Trésorier

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 25 avril 1854.
A UNE élection tenue le 24 courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs pour l'année courante :
J. M. Lapeyre, W. Vogel,
Lt. Millaudon, J. F. M. Rouzan,
A. Rochereau, L. Jeannet,
James Reed, J. Tuyes,
P. Poutz.
Et à une assemblée de la direction M. J. Tuyes a été nommé président. L. C. ADAM,
26 avril—6 Secrétaire

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA Société existant jusqu'ici sous la raison DEGELOS, PLAISENT & Co, est aujourd'hui dissoute par la mort de M. J. C. PLAISENT. Les affaires seront liquidées par la nouvelle société de DEGELOS, DURRIVE & Co.
[Signé] DEGELOS, PLAISENT & Co.
Nlle-Orléans, 2 mai 1854. 2mai—6f

AVIS DE SOCIETE.
LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison DEGELOS, DURRIVE & Co, par acte passé pardevant M. A. Boudousquié, notaire public, le 29 avril dernier. La nouvelle maison se chargera des affaires de commission en général et liquidera les affaires de l'ancienne société DEGELOS PLAISENT & Co.
M. THOS. MILLE est associé en commandite.
P. A. DEGELOS,
EDWARD DURRIVE,
THOS MILLE.
Nlle-Orléans, 2 mai 1854 2mai—6f

ASAMBLEA GENERAL.
Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.
Los socios son citados, a reunirse en ASAMBLEA GENERAL, el Lunes proximo 8 del corriente a las 4 1/2 en punto de la tarde, en la sala de Orleans. Siendo esta convocacion para la eleccion de oficiales, como lo previene el articulo 2do, seccion 4o de nuestros reglamentos, se recomienda a los socios la puntual asistencia.
La Asamblea dará principio a la hora indicada, seguu lo resuelto en 3 de Mayo de 1852.
Nueva Orleans, Mayo 2 de 1854.
De orden del Presidente.
Fdo DE FUENTES,
2 mayo—6 Secretario

AVIS MEDICAL.
LE docteur A. JULES MATHIEU a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a établi son office et domicile, rue Dauphine No 70, entre Bienville et Conti.
Consultations de midi à 3 heures. 20 av—1m

$30,000 de Bons de la paroisse de la Pointe Coupée.
DES propositions seront reçues par le soussigné pour cinquante mille piastres de bons de la paroisse de la Pointe Coupée, en sommes de cent piastres et au-dessus.
Cinq mille piastres de ces bons seront payées chaque année, à partir du 1er mai 1855 et lesdits bons porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de la date. L'intérêt sera payé annuellement sur livraison du coupon annexé aux bons.
Les bons et coupons d'intérêt seront, à mesure qu'ils échéront, reçus en paiement de toutes taxes de paroisse.
Ces bons offrent les meilleures garanties, car ils ont été émis en vertu d'un acte de la Législature, approuvé le 16 mars 1854 et le jury de Police de ladite paroisse a pris des mesures pour que le capital et l'intérêt soient payés à mesure qu'ils échoient.
M. Charles Poydras, président du jury de police de la Pointe Coupée, restera à la Nouvelle Orléans jusqu'au 25 avril. C'est à lui qu'il faut s'adresser et c'est de lui qu'on obtiendra des renseignements complets relativement aux dits bons. On peut le voir tous les jours aux bureaux de MM. E. Girard & Co, No 45, rue Carondelet.
EDWARD PHILLIPS,
Commissaire, bureau de poste de Waterloo.
Pointe Coupée, 15 avril 1854 19 avril—30

AVIS.
LE soussigné, PARTANT PROCHAINEMENT POUR L'EUROPE, se chargera de toutes les commissions qui lui seront confiées, et il s'empressera de les remplir sur la place de Paris.
H. TACON,
Maison A. PAYA & Co 36, Chartres.
1 mai—30

Vor HEBERT & CIE,
119, RUE DE CHARTRES.
Librairie. Nouveautés.
FORMAT CHARPENTIER.
MICHELET—Légendes Démocratiques du Nord.
Mme DE GIRARDIN—La Croix de Berny, Marguerite, Monsieur le Marquis de Pontanges.
STENDHAL—Le Rouge et le Noir.
do La Chartreuse de Parme.
GERARD DE NERVAL—La Bohême galante.
TH. GAUTIER—Constantinople.
L. REYBAUD—La Vie à Rebours.
H. MURGER—Scènes de la Vie de Bohême.
do Scènes de la Vie de Jeunesse.
do Scènes de la Campagne.
do Pays Latin.
ST AULAIRE—Les Derniers Valois.
Brochures.
A. DUMAS FILS—Un Cas de Rupture.
J. SANDEAU—Le Château de Montsabrey.
do Olivier.
H. MURGER—Propos de Ville et Propos de Campagne.
MERY—André Chénier.
LAMARTINE—Les Visions.
PONSARD—Horace.
Théâtre.
SCRIBE—L'Etoile du Nord ; AUGIER E.—La Pierre de Touche ; A. DUMAS FILS—Diane de Lys ; PONSARD—Le Lionne ; E. DE GIRARDIN—Mme Lofty, comédie, LES COSAQUES. Les Orangers de la [illegible], etc. &c. &c.
4mai—15

Librairie de Vor Hébert & Cie,
149, rue de Chartres.
Ouvrages nouveaux pour PRIX et pour CADEAUX.
NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de livres pour prix et pour cadeaux, magnifiquement reliés et composés d'excellents ouvrages.
Parmi lesquels nous citerons :
Fastes de Versailles—Vies des Saints.
St-Vincent de Paul.—Buffon de la Jeunesse.
Le voyageur de la Jeunesse—La Russie.
Voyageur en Suisse—Voyageur en Espagne.
Voyage autour de mon Jardin (A Karr).
Beautés du Christianisme.
Voyageur en Amérique.
Les enfants de tous les peuples.
Le monde tel qu'il est.
&c. &c. &c.
Et quantité d'autres qu'il serait trop long de détailler. 2 mai—15

Habillements d'été,
POUR HOMMES,
36 rue de Chartres.
NOUS venons de recevoir par le steamship Empire City, notre assortiment de confections d'été pour hommes, que nous offrons au plus bas prix au comptant. LAGAY & LECANU,
26 avril 36, rue de Chartres

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Dr. H. Rancé a transporté son domicile rue de la Douane, No. 111, entre Bourbon et Dauphine. 25av—2 m

AVIS—JEAN BONNET a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de louer, rue St Philippe, le Restaurant bien connu tenu par M. Louis Pioré, et qu'il fera tous ses efforts pour soutenir la réputation et justement acquise de cet établissement. Des salons particuliers viennent d'être disposés au premier. On porte en ville.
P. S.—Dégagé par l'acquisition et ses déboursés au contrat arrêté entre nous, de l'obligation de m'y conformer, j'informe le public et mes clients que j'ai rendu ma cave à vin au prix établi par mon prédécesseur Louis Pioré. 25 av—

40 BARRIQUES vin vieux Margaux ;
20 do très vieux do ;
35 demi pipes Cognac de preuve, United Vineyard Proprietors ;
35 quarts de pipes do do do.
En débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
25 av 85 et 87 rue St-Louis

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux : 84 barriques vin rouge bon pour familles, à vendre par BOYER FRERES & V. BENQUET & Co,
25 av enc. Moreau & Mandeville 3e dist.

ATTENDU par le navire Morning Star, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—80 barriques vin rouge bon ordinaire ;
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25av Encoignure Moreau et Mandeville, 3e Dist.

ATTENDU par les navires venant de Bordeaux—Le Golden Era, 14e barriques vin rouge.
Le Danmark 144 barriques vin rouge, à vendre à livrer par BOYER FRERES, V BENQUET & Co,
25av enc. Moreau et Mandeville

EN magasin et à vendre—25 quarts cognac, différentes marques, par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25av Enc. Moreau et Mandeville, 3me district

EN magasin et à vendre par les soussignés—
25 barriques vieux vin rouge pour famille
250 barriques vin rouge bon ordinaire ;
25 barils Haut Sauterne ;
5 balles bouchons fins réguliers ;
25 000 bouchons pointus ;
200 damejeannes vides de 5 gallons ;
5 paniers bouteilles vides ;
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25av Enc. Moreau et Mandeville, 3me district

Tapis, Nattes, Toiles Cirées,
23, rue de Chartres.
TAPISSERIES de velours, anglaises, américaines et de Bruxelles, tapis trois plis, de Bruxelles, Ingrain et de Venise, tapis à escaliers, en laine et en toile ; stores ; tapis pour tables et pianos ; baguettes d'escalier ; étoffes de crin, descentes de lit, nattes, &c. Nattes 4,4, 5/4 et 6/4, blanc, à carreaux et de fantaisie, Toile cirée large de 24 pieds, coupée d'après la grandeur des appartements.
Le tout au plus bas prix du marché.
27 mars A. BROUSSEAU & Co

Marchandises sèches pour le marché du Mexique.
RECU par les derniers arrivages de Liverpool :—Impériales, calicots imprimés, châles mousseline couleur, coutils blancs et de fantaisie, fil en balles et bobines, mousselines suisses, gingas, mousselines de l'Inde, platilias, britanies, estopillas et creas, toiles de Courtrai et de Cambrai, mouchoirs imprimés, toile écrue et nankin. Aussi : un assortiment général d'autres toiles et mousselines. A vendre à des conditions avantageuses par O. B. GRAHAM,
27 av 96, rue Gravier

Demande de retour en France.
UNE Française désirant retourner en France s'engagerait au service d'une famille pendant la traversée, pour ses frais de voyage. S'adresser au bureau du journal. 27av

ON DEMANDE, dans une pension privée, une femme blanche ou de couleur, habituée au service de la table et des chambres, et parlant l'anglais et le français.
AUSSI : Une jeune négresse intelligente de 12 à 14 ans, pour servir comme apprentie à une très bonne cuisinière française.
S'adresser 86 rue de la Douane. 27 av—6f

—34 RUE GRAVIER—
Cigares de la Havane. Cigares de la Havane
D. Bornio Jr.
34 RUE GRAVIER. 34 RUE GRAVIER.
Partagas, Cabanas, Pordesina, Intimidad, Rifles, El Aero, Martinez Ybor.
Terreno libérano. Plaine garantie. Prix modéré. Plaine garantie.
Un assortiment de deux millions de CIGARES, de toutes dimensions et des meilleures marques et manufactures de la Havane, depuis $20 jusqu'à $150 le millier. Les habitans, les détaillants de la campagne, ainsi que les consommateurs de la ville sont invités à venir examiner cet approvisionnement avant d'acheter ailleurs.
Tous ces cigares sont garantis véritable importation de la Havane.
On annonce avec autant d'empressement la pratique qui achète 250 cigares pour son usage particulier que celui qui achète en gros. 24 mars—30

CHAMPAGNE—Cent caisses venant d'arriver de New-York par le navire Maid of Orleans, [illegible], à vendre par J. H. GOULD & Co,
4jan 8, rue des Magasins

SOSTHENE THOMAS, Importateur, a transporté son bureau au No 9, rue Gravier. 30mars

Ventes en mai par Beard & May.
6 mai—Terrains dans la ville de Jefferson, affaire de la mineure Ann C. Wilkinson—Maison dans la rue St-Pierre pour le compte de la succession de Auguste Bruguière—Une servante de valeur pour le compte de la succession de Jeremiah L. Leach.
9 mai—Entrepôts et maisons dans le 1er et 2me district de la Nouvelle-Orléans, grande vente de terrains dans la ville de Jefferson et à Carrollton, actions de banque et autres, le tout pour le compte de la succession de M. Samuel Kohn.
13 mai—Terrain avec bâtisses au coin des rues Hercule et Melpomène, pour le compte de la succession de Wm. Bewley—Grand terrain et maison en briques dans la rue Robin, dans l'affaire de Mary Annette Lewis, mineure.—Succession de feu D. F. Burthe.
16 mai—Succession de S. W. Philbrick : esclaves de valeur—Succession de B. Chappell : terrain avec bâtisses, dans la rue Apollon—Succession de E. W. Wells : terrains pour bâtir, dans la rue Tchoupitoulas.
20 mai—Propriété de choix dans la rue Gravier, pour le compte de la succession de Mary E. Butler, femme de M. E. B. Peck—Terrain pour bâtir, dans la rue Nayades, encoignure Clio, pour le compte de la succession de Mme Rebecca Terrel, femme de James Johns.
23 mai—Nègre robuste, pour le compte de la succession de Thos. J. Nason.
30 mai—Succession de C. A. Choppin—bon ouvrier boulanger.
Pour plus amples détails, voir les annonces.

ECOLES PUBLIQUES—EXAMENS.
LES Examens annuels des Ecoles Publiques du Second District commenceront LUNDI PROCHAIN, le 24 avril. Les Ecoles seront examinées dans l'ordre suivant :
Lundi, 24 avril—Ecole de garçons, encoignure Bienville et Robertson.
Mardi, 25 avril—Ecole de filles, Robertson, près de la rue Bienville.
Mercredi, 26 avril—Ecole de garçons, Bassin, entre St Louis et Toulouse.
Jeudi, 27 avril—Ecole de filles, Remparts, entre St Louis et Toulouse.
Vendredi, 28 avril—Ecole de garçons, encoignure St Pierre et Claiborne.
Samedi, 29 avril—Ecole de garçons, Bayou St Jean.
Lundi, 1er mai—Ecole de filles, rue Ste Anne.
Mardi, 2 mai—Ecole de garçons, St Philippe, entre Royale et Bourbon.
Mercredi, 3 mai—Ecole de filles, rue du Bayou.
Jeudi, 4 mai—Ecole de filles, 300, rue Royale.
Vendredi 5 et Samedi 6 mai—High School des jeunes gens, rue St Philippe, entre Royale et Bourbon.
Lundi 8 et Mardi 9 mai—High School des demoiselles, à la Loge la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe.
Mercredi, 10 mai—Distribution des prix et concours des écoles, à la salle du théâtre d'Orléans.
Les Examens auront lieu tous les jours de 9 heures à 3 heures. Le public est invité à y assister.
[illegible]—6 ALBERT FABRE, Surintendant

Crèmes à la glace, Limonades glacées et Sorbets.
LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il ouvrira JEUDI SOIR, 13 du courant, ses salons sur le wharf du ferry, en face du marché du Deuxième District, pour la vente de Crèmes à la glace, Limonades glacées et Sorbets. Il espère que les fortes dépenses qu'il a faites pour réparer et embellir son établissement, lui vaudront le patronage du public.
P. S.—Il remplira avec promptitude et aux plus bas prix, les ordres pour les bals, les soirées, &c.
11 avril—30 C. KILLIL

AVIS.
M. BARNETT JNE & FRERE, *Encanteurs,*
Bureau encoignure Chartres et St Louis,
OFFRENT leurs services pour la vente des propriétés foncières et autres, successions, esclaves, actions de banque, etc. 17 av—

A louer.
Une maison à deux étages, en briques, face au marché Tremé, et formant l'encoignure des rues Orléans et Villeré.
Cette maison, composée d'un rez de chaussée très spacieux, de huit chambres dans le haut, ayant cour, écurie, citerne en brique, cour carrelée, water-closet, &c, offre tous les avantages désirables comme magasin et maison de résidence.
Possession en sera donnée le 15 du présent mois.
Pour les termes et conditions, s'adresser à J. ALEIX,
1 mai—6 encoignure Bienville et Bourbon

AVIS.
LE soussigné partant pour l'Europe du 4 au 6 courant, prie toutes les personnes à qui il peut devoir de présenter leur compte, qui seront immédiatement soldés. Il prévient en même temps tous ses débiteurs à venir régler leur compte avant son départ, car autrement leur compte seront poursuivis judiciairement. J. N. CURIEN.
1mai

MONSIEUR ALEXANDRE PIAGET est chargé de ma procuration pendant mon absence.
J. N. CURIEN.

CHAMPAGNE—Champagne en magasin, des meilleures marques et Bordeaux, première qualité, Vermouth, vin de Champagne, grands bouteilles, Vermouth en caisses.
50 paniers champagne, demi bouteilles star brand, 50 paniers champagne, grandes et demi bouteilles—sur le tout de la marque à tout garantie en bon ordre à vendre aux plus bas prix, pour cause de départ, par G. N. CURIEN.
1mai 32, rue Toulouse

RECU par le steamboat Buckeye, de Cincinnati—20 barils vieux Bourbon Whiskey, à vendre en magasin par J. N. CURIEN,
1mai 32, rue Toulouse

POUDRE PURGATIVE DE ROGÉ.
REÇU par le navire Mulhouse, du Havre—500 flacons poudre de Rogé, à vendre par PHARMACIE MILLEDUPONT [illegible], 25, rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine. [illegible]

Conserves alimentaires de Mignot & Cie.
St-Louis, Missouri
61 CAISSES conserves, comprenant un assortiment varié de leurs conserves : Bœuf à la mode, Canard rôti, Oies rôtis, Dinde, Tête de veau, Veau rôti, Pâtés de dinde, rôtis, carottes, cerises, champignons, haricots, soupe Julienne, Bouillon, confitures, jambes, légumes, etc. Toutes ces conserves, y compris celles de fruits, viennent d'être achetées, et seront vendues en gros seulement, au prix de la fabrique.
BERNARD TURPIN,
1 mai—20 Vieille-Levée.

CREPE rose et blanc, rubans satin blanc et noir, guirlandes blanches.
P M CHASSANIOL,
Encoignure Chartres et Conti

QUININE—En assortiment cette qualité ayant droit au drawback, à vendre par E J HART & Co,
79, rue Tchoupitoulas

PEINTURES—Un assortiment complet de peintures et couleurs à vendre par E J HART & Co,
2 mai 79, Tchoupitoulas

QUININE—100 onces, en débarquement du steamer Star of the South, à vendre par E. J. HART & Co 79, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Morning Star, venant de Bordeaux—26 barriques vin rouge,
A vendre par E. DECHAMPS,
4mai 67, rue Condé

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux :
40 barriques vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé.

Pistolets et Carabines de Salon, dits "Pistolets Monte-Christo."
REÇU au magasin de LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale encoignure Bienville
Un assortiment de pistolets de salon de Flobert, depuis $7.—Des carabines de salon de Flobert.
Ces armes sont également garanties.
20 000 capsules et balles 5 millimètres pour gros calibre,
10,000 capsules et petit plomb pour pistolets ;
5,000 do petit plomb pour carabines. 25av

ARTICLES DE PECHE
Avis aux Pecheurs.
LES soussignés viennent de recevoir un assortiment considérable d'articles de pêche à la ligne. Entre autres :
100 milliers hameçons de Limerick de tous les Nos
50 do do de Kirby do
Ringed Limerick fish hooks
Limerick Trout hooks Flatted.
100 douzaines Mouches artificielles.
100 douz. cannes de mouches, crin argent et cuivre.
10 do Cannes à pêche assorties.
50 do Bouchons flottes.
10 do Reels de toutes grandeurs.
Un grand choix de Lignes en crin et tordue.
do do do chanvre.
do do do soie et coton.
25 grosses de plomb de toutes grosseurs.
6 do Hameçons Yankee Doodle.
Et en général tous les articles nécessaires à la pêche à la ligne.
Ces objets seront vendus au détail à des prix très bas. LION & PINSARD,
25av 66 & 68, rue Royale, encoignure Bienville.

VANILLE—4 caisses.
PLOMB du Mexique—25 lingots.
VIN de Catalogne—260 demi pipes.
VIN sec de Malaga—60 barillets.
GENIEVRE de Hollande—14 pipes marque du Cygne.
CIGARES de la Havane—210,900 en débarquement de la goëlette Ed. Montague.
TABAC en feuilles de la Havane—16 balles, nouvelle récolte, à vendre par B. VALLS,
25av— 90, rue du Camp.

A VENDRE
Une petite négresse orpheline, âgée de 11 à 12 ans, pleinement garantie sous tous les rapports. S'adresser au No 86, rue de la Douane.
24 avril

EN débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux :
40 barriques vin rouge Queyries,
20 do do Pessac,
4 do do La Mission 1849,
243 caisses do do 1841, 44 et 46,
216 do do Cos d'Estournel 1849, 1850,
4 barriques do Médoc,
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
24av 169 rue Royale

ASPIRATION.
ESPERANCE POUR LES POITRINAIRES.
APRES avoir voyagé trois ans dans les Etats-Unis pour appliquer un nouveau et bienfaisant système d'ASPIRATION, pour le traitement des maladies de gorge et des poumons, le Dr THOMAS H. GREENHOUGH, gradué à Londres, a l'honneur d'annoncer à ses amis et patrons de l'Union et de la Nouvelle Orléans, qu'il a ouvert un bureau PERMANENT dans cette ville, pour la pratique de cette branche exclusivement de sa profession médicale.
L'ASPIRATION de SUBSTANCES VOLATILES, FLUIDES, POUDRES, GAZ, &C., sera, dans toutes les circonstances, combinée avec les remèdes ayant pour effet de guérir les tubercules produits par les mauvaises humeurs et tous les moyens employés à l'avantage permanent du malade.
Le Dr G. donnera des consultations gratuites aux pauvres, les mardi et vendredi, de 2 h. à 5 h. P. M. et n'ayant aucun intérêt pour ses confrères, il sera heureux de les recevoir.
BUREAU : Chambre devant, second étage, No 94, rue de la Douane.
RESIDENCE : 103, rue d'Amour.
HEURES DE BUREAU : De 9 h du matin à 5 h. du soir, tous les jours, le dimanche excepté.
30mars—

Quincaillerie ! Quincaillerie !
Coutellerie Anglaise.
URIAH A. POLLARD & Co.,
No 76, rue du Canal, entre Chartres et Levée, Nouvelle-Orléans.
ANNONCENT respectueusement aux marchands et aux habitants de la campagne qu'ils ont reçu leur assortiment de quincaillerie, outils pour habitants, cordages, poches, carabines et outils pour forges, chaînes, clous, haches, chaudières, fours de campagne ; et les articles qui suivent qu'ils offrent A BON MARCHE :
300 douzaines cardes à coton Nos 8 et 10, 1re qualité,
150 do do pour laine,
200 moulins à café.
2 bons petits moulins à gru. Nos assortis,
3 mille chaudières françaises 1 pointe à 100,
300 rouleaux cordes de Manille, grosseur assorties,
300 do do en coton pour charrues,
30 bonnets pointus assortis de longueur,
5 do fers à repasser, Nos assortis,
300 barils clous de Boston, 4 à 60 penny,
300 douzaines haches de Collins,
150 do do Levorotta, 1re qualité,
100 do tamis en fil de fer,
100 do do cuivre,
2 caisses scies à moulins (mill saws),
2 do de dites "PASSE PARTOUT."
Aussi un grand assortiment d'articles d'étagères, nouvellement reçus D'IMPORTATION DIRECTE, choisis avec soin expressément pour la vente des campagnes et qui seront offerts aux plus bas prix ; ils sollicitent les commandes à l'inspection de leur magasin qui est de la tenue avantageuse sous le rapport de l'assortiment et de la qualité de leurs stocks et la modicité des prix aux termes habituels. [illegible]
URIAH A. POLLARD & Co.,
12 janv—4m No 76, Canal près Chartres

VILLE DE BRASHEAR.
Terrains pour bâtir à la Baie de Berwick.
Nous annonçons au public que le propriétaire de la ville de Brashear nous a nommés ses agents pour la vente des terrains de cet endroit. Nous avons les plans des terrains, et les personnes qui désirent en acheter, peuvent le faire sans se transporter sur les lieux. Les citoyens de la Nouvelle Orléans qui passent ordinairement l'été à la campagne, ne sauraient faire de meilleures acquisitions, car la ville de Brashear n'est qu'à deux heures et demie de distance en prenant le chemin de fer des Opelousas, et à ce point, probablement, atteindra cette année ce dernier point. La baie de Berwick est incontestablement l'endroit qui offre le plus d'avantages aux amateurs de chasse et de pêche, car ils peuvent y arriver sans s'exposer à la fatigue et aux dangers des bateaux à vapeur. Une grande partie des habitans de la Nlle Orléans y ont déjà acheté des terrains. Les propriétés seront vendues à bon marché et à des conditions avantageuses. J. A. BEARD & MAY

Propriété améliorée sur les bords du Lac.
Nous sommes chargés de vendre une belle propriété située près de la ville Mississippi sur le bord du Lac. Cette propriété est en pleine culture et sera vendue à très bas prix et à des conditions avantageuses. J. A. BEARD & MAY
13avril—

CONSULAT D'ESPAGNE
LA Chancellerie de ce Consulat est établie rue St Louis, 112 au rez-de-chaussée. Elle sera ouverte de 9 heures A M à 3 heures P. M. tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Banque de la Louisiane.
NLLE ORLEANS, 28 avril 1854.
UNE élection triennale, les noms des actionnaires de cette banque sera tenu à la Banque lundi, le mai prochain, à 4 heures de l'après-midi.
28 av R. M. DAVIS, Caissier

Asile Catholique des Orphelins de Ste-Marie.
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1854
UNE élection de [illegible] Directeurs de l'Asile Catholique des Orphelins de Ste Marie aura lieu à la résidence du révérend archevêque, Esplanade, le 7 mai et de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
28 avril— THOS. LAYTON, Secrétaire

Egaré
UN billet hypothécaire de $[illegible], souscrit par la soussignée à son propre ordre, daté le [illegible] septembre 1852, et payable à un an de date, endossé par [illegible] Octave de Armas, notaire public. Ce billet a été payé à son échéance par le soussigné qui en désire l'avoir pour en faire lever l'hypothèque.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1854
1mai—6 Mme JOSEPHINE OTERO

GUANO DU MEXIQUE
S. A. S. Le Président de la République du Mexique a rendu, le 10 janvier 1854, par ministère de son département de l'Industrie et du Commerce, un décret dont voici les principaux articles :
Art. 1er—Un privilège exclusif est accordé, par le présent décret, pour le terme de dix ans, à MM. Don José F. Fernandez, en son nom et en celui de représentant de MM. Carlos et Manuel Vandeiras et leurs associés, à Don Manuel Lizardi, Don Francisco, Santa Maria et Don José Garruste, pour recueillir le Guano qui pourra se trouver sur les côtes et îles appartenant à la République du Mexique et situées en l'Océan Atlantique et sur l'Océan Pacifique, à l'exception de l'île [illegible] connue sous le nom de "Las Marias".
Art. 3.—Les vaisseaux qui seront expédiés pour aller chercher du Guano pour l'exportation dudit Guano, devront s'arrêter dans un des ports destinés au commerce étranger, afin de pouvoir prouver qu'ils n'apportent pas de marchandises, et obtenir de la douane un certificat, tel que celui est pratiqué avec les navires qui viennent prendre des chargements de bois de teinture.
Art. 4.—Les navires qui ne se conformeront pas à l'article ci-dessus seront saisis et confisqués.
Art. 5.—Les navires expédiés pour prendre du Guano sur lesdites îles et côtes, peuvent prendre à leur bord, sans payer aucun frais, telle quantité de [illegible] de barriques nécessaire pour contenir [illegible]. Il leur est également permis d'y [illegible] les instruments nécessaires pour recueillir le Guano, et les provisions pour l'équipage, mais que [illegible] d'instruments et de provisions ne doit pas excéder [illegible] une très grande quantité. Un manifeste doit en être présenté à la douane du port d'entrée. Il sera fait mention dans l'article 3.
Art. 7.—L'article deux un port quelconque, d'un [illegible] les navires de Guano. [illegible] sera vérifié à la douane du port d'entrée une piastre par [illegible].
Le soussigné étant l'agent de ladite compagnie à la Nouvelle Orléans, annonce aux personnes intéressées qu'il est prêt à entrer en arrangements pour la vente du Guano du Mexique, et qu'il est autorisé à prévenir ceux qui voudraient en faire des chargements de ne pas ne se rendre en [illegible] de la Compagnie de ce pays, etc.
24 av—121 JUAN Y. DE EGANA

213 CAISSES de 12 bouteilles de vin rouge à Pauillac, des marques Léoville, Larose, Brane Mouton, Latour, Margaux, etc.
4 caisses de 24 demi-bouteilles vin rouge à Pauillac, marques.
420 caisses de 12 bouteilles vin rouge St Estèphe, pavillon américain.
En débarquement du navire Morning Star, venant de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN,
27 avril 85 et 87 rue St Louis

LAC PONTCHARTRAIN
Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture aimable procl. le 19 du courant.
Il espère par ses soins et son exactitude plaire à ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.
17mai— M. GARZIA

REÇU par les steamships Black Warrior, Southerner et Philadelphia—
Un grand assortiment de marchandises de printemps, tels que : chapeaux, en paille, de toute sorte, légers et pour toilette, dentelles noires et de couleurs, rubans, gaze, fleurs de paille, satin, taffetas, gaze à carreaux et brodée, chaussures et modes, bonnets, broderies, bottines, sandales, guimpes, fleurs artificielles, éventails, mouchoirs, gants, sandales, et quantité d'autres articles, etc., etc., etc. ISAAC SAWIN,
1er mars 69, rue du Canal

HABILLEMENS D'ENFANS,
36 rue de Chartres,
MARCHANDISES NOUVELLES.
NOUS venons de recevoir par les derniers arrivages de France, un bel assortiment d'habillemens d'été pour enfants, et autres genre, que nous appelons l'attention des familles en général.
LAGAY & LECANU
1er av 36, rue de Chartres

VETEMENS D'HOMMES
Pour l'été.
LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, viennent de recevoir, par le Prince du Nord, un bel assortiment de confections d'été pour hommes, qu'ils offrent à vendre au plus bas prix.
1er av

CHEMISES DE PEAU—100 douzaines chemises écru, à vendre par LAGAY & LECANU,
1 av 36, rue de Chartres

SO DOUZAINES chemises françaises, à vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU,
1 av 36, rue de Chartres

G. LAVIE,
No 5, rue St Charles, entre Canal et Commune,
A REÇU par les derniers arrivages du Havre et de New-York, le complément de son assortiment d'articles de printemps et d'été, tels que :
Chemises en toile, devant toile et coton,
Chemises en couleur, avec et sans jabots, des plus nouveaux,
Devants de chemises en toile,
Faux-cols—Un assortiment très varié,
Gilets de peau, fil d'Ecosse, soie, coton, laine et mérinos,
Caleçons flanelle, soie, tricot, toile et coton,
Chaussettes—Un grand assortiment rayées, écrue, blanches, en fil d'Ecosse, fil perse et laine,
Cravates et cols-cravates en soie, mousseline et jaconas,
Gants soie et fil d'Ecosse,
Mouchoirs de batiste blanc et à vignettes,
Foulards fantaisie et soie,
Bretelles—Un choix très varié de bretelles pour l'été.
Eventails riches et ordinaires,
Parfumerie fine, des meilleures maisons de Paris.

A LOUER.
UN beau Jardin situé au coin des rues Amour et St Ferdinand, Troisième District, ayant une profondeur et façade de 250 pieds, contenant plus de 300 pieds de rosiers variés et rares, une grande quantité d'asperges et autres légumes et beaucoup de figuiers, pêchers et autres arbres fruitiers. Ce jardin est bien cultivé. On y a répandu d'excellent engrais en abondance. Le propriétaire le louera aux conditions les plus avantageuses. S'adresser sur les lieux. A. PELLERIN,
22av—1m Bureau nav. à la Douane.

Actions.
LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurances des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union.
GEO. GOTTSCHALK,
16 fév 95, Commune

REÇUS de taxes de chemins de fer, à acheter par GEO. GOTTSCHALK, courtier
14 déc No 95, rue de la Commune

Machines à coudre, de Wilson.
DEVANTS DE CHEMISES, cols et poignets, d'une façon plus élégante, plus sûr, les meilleurs que l'on peut manufacturer, et à moitié meilleur marché.
COUTURES de tous genres pour les familles, les hôtels, les bateaux à vapeur, &c., &c., avec une élégance et rapidité, au magasin de couture de la Nlle Orléans, No. 13 rue St-Charles, au premier.
N. B. Sacs de tous genres faits à ordres. Machines à coudre, toujours en magasin et à vendre. On fera connaître gratis la manière de s'en servir.
17av—3m

LIBRAIRIE FRANCAISE.
REÇU par le John Spear
La Femme jugée par les grands écrivains.
Esquisses d'un philosophe, par Lamennais.
Historiettes de Tallemant des Réaux ;
Poëmes évangéliques, par Laprade ;
Harmonies économiques, par Bastiat ;
Devant les tisons, par A. Karr ;
La Dame aux perles, par A. Dumas ;
Récits dramatiques, par Delîtte ;
Heures de prison, par Mme Lafarge ;
Scènes de campagne, par Murger.
Et autres nouveautés.
A. PAYA & CO, 36, Chartres.
AUSSI :
Toutes les Romans illustrés récemment publiés et musique à bon marché. 5av

EST PASCAGOULA.
Résidence sur le bord du Lac.
A VENDRE—Deux délicieuses résidences d'été, situées à une très petite distance du Lac, et ayant tous les agréments que recherchent les familles, savoir : dépendances, maisons de bain, écurie, wharf, etc. etc.
Ces résidences seront vendues à des conditions avantageuses. S'adresser à JULES A. BLANC,
6 av—1m Au Nouveau Canal

Tonnellerie.
La soussignée continuera, pour son compte et celui de ses enfants, la même genre d'affaires que son mari, aux mêmes conditions. Elle sollicite respectueusement le patronage des amis de son mari et du public.
Mme EUPHEMIA McLEOD, rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette.—Rue Hevia, entre St-Pierre et St Paul. 29mars—1m

CIGARES de la Havane—375,000 Regalias, Londres, Media Regalias, Prensados, Milares et Cazadores des meilleures marques, en débarquement de la goëlette Edwin Dorsey, venant de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr
30 mars 34, rue Gravier

VIN ROUGE—200 caisses Pronus et fils frères, en débarquement du navire John Cunningham, venant de Bordeaux et à vendre par J. B. PREAU & Co,
24mars 31 & 33, rue Gravier.

P. Durel & Co.,
LIBRAIRES, IMPRIMEURS ET RELIEURS
No 33, RUE DE CHARTRES.
ENCOIGNURE DE LA RUE DE LA DOUANE
18janv—1an

ABSINTHE—25 cais. absinthe Veuve Leconte
20 do do Berthoud fils,
15 do Kirch do
25 do Vermouth Noilly Pis & Co
A vendre par A LARROQUE & Co
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

A VENDRE en magasin—450 caisses vin rouge diverses marques, par X. LAMBERT.